

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Ibn Khaldoun – Tiaret

Faculté des lettres et des langues

Département de français



Polycopié pédagogique

Matière : Civilisation de la langue d'étude

1^{ère} année licence

Polycopié préparé par :

Dre. DOULATE SEROURI Hamida, Maître de Conférences « A »

Année universitaire

2023-2024

Faculté : Lettres et langues

Département : de français

Filière : Langue et littérature française

Cycle : Licence

Niveau : L1

Semestres : 1 & 2

Unité d'enseignement : Découverte

Code : UED1.1

Matière : Civilisation de la langue d'étude

VHS : 15 semaines (45h)

Cours : 1h :30

TD : 1h :30

Crédit : 2

Coefficient : 2

Mode d'évaluation :

Contrôle continu : 40%

Examen : 60%

Canevas

Annexe de l'arrêté n° 1146 du 13 DEC. 2022
Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans
les spécialités des filières du domaine « Lettres et Langues Etrangères »

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Crédits	Coefficients	Volume horaire hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP			CC*	Examen
Semestre 1										
UE Fondamentale Code : UEF 1.1.1 Crédits : 8 Coefficients : 4	Compréhension et expression écrites 1	4	2	-	3h00	-	45h00	55h00	40%	60%
UE Fondamentale Code : UEF 1.1.2 Crédits : 8 Coefficients : 4	Compréhension et expression orales 1	4	2	-	3h00	-	45h00	55h00	40%	60%
UE Fondamentale Code : UEF 1.1.3 Crédits : 8 Coefficients : 4	Grammaire de la langue d'étude 1	4	2	-	3h00	-	45h00	55h00	40%	60%
UE Fondamentale Code : UEF 1.1.3 Crédits : 2 Coefficients : 1	Linguistique et phonétique 1	4	2	-	3h00	-	45h00	55h00	40%	60%
UE Fondamentale Code : UEF 1.1.3 Crédits : 2 Coefficients : 1	Etude de textes littéraires de la langue d'étude 1	2	1	-	1h30	-	22h30	27h30	40%	60%
UE Méthodologique Code : UEM 1.1 Crédits : 9 Coefficients : 5	Techniques du travail universitaire 1	4	2	-	3h00	-	45h00	55h00	40%	60%
	Lecture et étude de textes 1	4	2	-	3h00	-	45h00	55h00	100%	-
	TIC et e-Learning 1	1	1	-	1h00	-	15h00	10h00	100%	-
UE Découverte Code : UED 1.1 Crédits : 2 Coefficients : 2	Civilisations de la langue d'étude 1	2	2	1h30	1h30	-	45h00	5h00	40%	60%
UE Transversale Code : UET 1.1 Crédits : 1 Coefficients : 1	Langue(s) étrangère(s) 1	1	1	1h30	1h30	-	22h30	2h30	100%	-
Total Semestre 1		30	17	1h30	23h30	-	375h00	375h00		

Autre* = Travail complémentaire en consultation semestrielle ; CC* = Contrôle continu.

Annexe de l'arrêté n° 1116 du 13 DEC. 2022
Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans
les spécialités des filières du domaine « Lettres et Langues Etrangères »

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Crédits	Coefficients	Volume horaire hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP			CC*	Examen
Semestre 2										
UE Fondamentale Code : UEF 1.2.1 Crédits : 8 Coefficients : 4	Compréhension et expression écrites 2	4	2	-	3h00	-	45h00	55h00	40%	60%
UE Fondamentale Code : UEF 1.2.2 Crédits : 8 Coefficients : 4	Compréhension et expression orales 2	4	2	-	3h00	-	45h00	55h00	40%	60%
UE Fondamentale Code : UEF 1.2.3 Crédits : 8 Coefficients : 4	Grammaire de la langue d'étude 2	4	2	-	3h00	-	45h00	55h00	40%	60%
UE Fondamentale Code : UEF 1.2.4 Crédits : 8 Coefficients : 4	Linguistique et phonétique 2	4	2	-	3h00	-	45h00	55h00	40%	60%
UE Fondamentale Code : UEF 1.2.5 Crédits : 8 Coefficients : 4	Etude de textes littéraires de la langue d'étude 2	2	1	-	1h30	-	22h30	27h30	40%	60%
UE Méthodologique Code : UEM 1.2 Crédits : 9 Coefficients : 5	Techniques du travail universitaire 2	4	2	-	3h00	-	45h00	55h00	40%	60%
UE Méthodologique Code : UEM 1.2 Crédits : 9 Coefficients : 5	Lecture et étude de textes 2	4	2	-	3h00	-	45h00	55h00	100%	-
UE Méthodologique Code : UEM 1.2 Crédits : 9 Coefficients : 5	TIC et e-Learning 2	1	1	-	1h00	-	15h00	10h00	100%	-
UE Découverte Code : UED 1.2 Crédits : 2 Coefficients : 2	Civilisations de la langue d'étude 2	2	2	1h30	1h30	-	45h00	5h00	40%	60%
UE Transversale Code : UET 1.2 Crédits : 1 Coefficients : 1	Langue(s) étrangère(s) 2	1	1	-	1h30	-	22h30	2h30	100%	-
Total Semestre 2		30	17	1h30	23h30	-	375h00	375h00		

Autre* = Travail complémentaire en consultation semestrielle ; CC* = Contrôle continu.

Table des matières

Introduction	7
Partie I : Cours magistraux	8
Chapitre I : Concepts clés.....	8
1. La civilisation.....	8
2. La culture.....	8
2.1. La culture selon l'UNESCO	9
2.2. Culture individuelle vs culture collective	9
3. La différence entre culture et civilisation.....	10
Chapitre II : À la découverte de la France	13
1. Géographie.....	13
2. La constitution de la V ^e République.....	13
3. Les institutions	15
4. Les symboles de la République	18
5. Les principes de la République française.....	21
Chapitre III : La langue française.....	23
1. Histoire de la langue française	23
1.1. Avant le français	24
1.1.1. La langue gauloise.....	24
1.1.2. Arrivée des Romains	24
1.1.3. Arrivée des Francs.....	24
1.2. Naissance et développement du français au cours des siècles.....	25
1.1.1. L'ancien français	25
1.1.2. Le moyen français.....	26
2.3 Le français classique.....	27
2.4 Le français moderne.....	27
2.5 Le français contemporain	27
2. Les langues régionales de France	28
Chapitre V : La gastronomie française.....	33
1. L'histoire de la cuisine française	33
2. L'art de recevoir	36
3. Les repas en France	39
4. Les meilleures spécialités culinaires en France	40
5. La pâtisserie française.....	43
Partie II : Fiches pédagogiques de travaux dirigés.....	50

Fiche 1 Testez vos connaissances	51
Fiche 2 Les caractéristiques géographiques de la France	53
Fiche 3 Les caractéristiques climatiques et environnementales de la France.....	57
Fiche 4 L'empire colonial français.....	61
Fiche 5 Histoire de la France	63
Fiche 6 Les textes fondateurs de la République française	70
Fiche 7 Laïcité, religions et cultes en France.....	72
Fiche 8 La V ^e République française	74
Fiche 9 Les événements du mai 1968.....	75
Fiche 10 Les présidents de la V ^e République	77
Fiche 11 Le système politique et administratif en France.....	80
Fiche 12 Les symboles de la République française.....	83
Fiche 13 Histoire de la langue française.....	88
Fiche 14 Les langues régionales de France.....	92
Fiche 15 Les habitudes alimentaires en France.....	94
Fiche 16 La consommation et la cuisine.....	96
Fiche 17 Les bonnes manières à table	99
Fiche 18 Les fêtes et les traditions en France	101
Fiche 19 La mode en France.....	105
Fiche 20 La vie culturelle en France (cinéma, télévision, musique, presse)	108
Références	110

Introduction

Ce polycopié intitulé « Civilisation de la langue d'étude » a été élaboré au profit des étudiants de 1^{ère} année Licence langue française pour l'année universitaire 2023-2024. À l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de :

1. Connaître la civilisation de la langue d'étude (la civilisation française)
2. Distinguer la différence entre les notions « culture et civilisation »
3. Reconnaître les aspects de culture et de civilisation de la langue d'étude à travers les monuments, les vestiges et la vie de tous les jours.

L'étudiant doit aussi avoir des connaissances préalables sur le pays de la langue d'étude à savoir la France, sa géographie, son histoire ainsi que la culture et les traditions des français. C'est pourquoi, nous avons pris conscience du besoin de développer cette compétence, en choisissant un contenu qui correspond au niveau des étudiants qui sont en phase de découvrir la matière.

Ce cours a pour objectifs spécifiques d'amener l'étudiant à :

- ❖ acquérir suffisamment de connaissances théoriques sur la civilisation française.
- ❖ Lire et comprendre différents textes de civilisation.
- ❖ Enrichir ses connaissances en matière de civilisation à travers l'étude des documents authentiques (vidéos, images, documents enregistrés par des français).
- ❖ Faire la synthèse de documents de civilisation ;
- ❖ Exposer des faits de civilisation française devant le groupe-classe.
- ❖ Faire des recherches pour consolider ses connaissances ;

Enfin, le polycopié se compose de deux parties. La première partie est consacrée aux cours magistraux. La deuxième partie, quant à elle, est réservée aux séances de travaux dirigés. Il s'agit de 20 fiches pédagogiques traitant différentes thématiques sur la civilisation française.

Partie I : Cours magistraux

Chapitre I : Concepts clés

1. La civilisation

Terme qui désigne l'ensemble des croyances, des conventions sociales et l'état d'avancement matériel qui caractérise une société ou un peuple. Souvent opposée à la notion de culture, ce terme apparut au XVIII^e siècle sous la plume de Mirabeau, qui l'employa dans un double sens : processus du progrès matériel, social et culturel et le résultat de ce processus. La civilisation, dont l'acception la plus courante est le fait de civiliser, c'est-à-dire, de porter une société à un niveau considéré comme plus élevé et plus évolué, inclut la notion de "progrès" et s'oppose à la barbarie, la sauvagerie.

2. La culture

Selon Antoinette Novara¹, le mot « culture » vient du latin « cultura » qui indique dans son sens exact, le soin que l'on porte à une terre afin de la rendre fertile et rentable.

Dans son sens second, le terme désigne l'action de cultiver l'esprit et l'enrichir par l'ensemble des connaissances acquises par un individu.

Le mot renvoie à l'action de cultiver la terre mais c'est aussi l'ensemble des connaissances acquises. La culture est un système de croyances, de valeurs, de coutumes et de comportements transmis de génération en génération que les membres de la société utilisent pour affronter le monde.

Selon Camilleri et Cohen-Emerique, «La culture est l'ensemble plus ou moins fortement lié des significations acquises les plus persistantes et les plus partagées que

¹ Antoinette Novara, Cultura : Cicéron et l'origine de la métaphore latine, Bulletin de l'association Guillaume Budé, Mars 1986.

les membres d'un groupe, de par leur affiliation à ce groupe, sont amenés à distribuer de façon prévalente sur les stimuli provenant de leur environnement et d'eux-mêmes»¹

Selon Rocher, la culture se ramène à un ensemble d'aspects d'une civilisation, à un ensemble de « règles de vie ayant acquis un caractère collectif donc social », « c'est un ensemble de formes acquises de comportements formant un dénominateur commun entre les membres d'une société »². Elle se constitue des manières de penser, de sentir et d'agir observables à travers des modèles de comportement, des valeurs et des symboles et qui intègrent les connaissances, les pensées, les sentiments, les attitudes réelles, les manières d'être... propres à une communauté humaine.

2.1.La culture selon l'UNESCO

Selon la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, « la culture est l'ensemble des traits distinctifs spirituels matériels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et qui enveloppe, outre les arts et les lettres, les modes de vie et les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions, et les croyances ». La culture regroupe, donc, les représentations, les comportements, les valeurs ; les jugements idéologiques et les sentiments qui se transmettent à l'intérieur d'une communauté.

2.2.Culture individuelle vs culture collective

En 1862 le *Dictionnaire* de Bescherelle donne la définition suivante du mot culture : C'est l'ensemble des connaissances générales d'un individu, et les connaissances scientifiques y sont présentées au premier plan. C'est ce que nous appelons aujourd'hui la "culture générale".

Après le milieu du XX^e siècle, le terme prend une seconde signification. Par exemple, le Petit Larousse de 1980 donne, en plus de la conception individuelle, une conception collective : « ensemble des structures sociales, religieuses, des manifestations intellectuelles, artistiques, etc., qui caractérisent une société ». Le terme peut alors revêtir l'un ou l'autre sens, mais la proximité des domaines d'utilisation de chacun en fait une source d'ambiguïté.

¹ CAMELLERI C., COHEN-EMERIQUE M., (1989). *Chocs des cultures. Concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris : L'Harmattan

²ROCHER, G., (1969), Introduction à la sociologie générale, Tome 1, Montréal, Hurtubise.

Il y a donc actuellement en français deux acceptions différentes pour le mot culture :

- La *culture individuelle* de chacun, construction personnelle de ses connaissances donnant la culture générale ;
- La culture d'un peuple, l'identité culturelle de ce peuple, la *culture collective* à laquelle on appartient.

Ces deux acceptions diffèrent en premier lieu par leur composante dynamique :

- La **culture individuelle** comporte une dimension d'élaboration, de construction, et donc par définition évolutive et individuelle ;
- La **culture collective** correspond à une unité fixatrice d'identités, un repère de valeurs relié à une histoire, un art parfaitement inséré dans la collectivité ; la culture collective n'évolue que très lentement, sa valeur est au contraire la stabilité, le rappel à l'Histoire.

C'est dans cette dichotomie que ces deux significations peuvent s'opposer. La culture collective comporte une composante de rigidité pouvant s'opposer au développement des cultures individuelles, ou pouvant conduire à des contre-cultures, concept qui est unimaginable avec le sens individuel, la connaissance ne pouvant être que positive.

Mais c'est par l'**art** et l'**histoire** que les deux concepts se rejoignent. La culture individuelle inclut la connaissance des arts et des cultures, celle des différentes cultures humaines, mais bien évidemment celle affiliée à la culture (collective) à laquelle appartient l'individu. C'est là le point d'amalgame entre les deux acceptions : la culture (individuelle) est comprise comme connaissance de la culture (collective) dont on dépend.

3. La différence entre culture et civilisation

Les concepts ont une histoire, ceux de « civilisation » et de « culture » n'échappent pas à la règle, notamment « civilisation », terme très polémique et dont Benveniste a dit au chapitre 28 des Problèmes de linguistique générale (1976) qu'il fait partie des quelque dix mots qui ont joué un rôle fondamental dans l'ensemble de la réflexion occidentale

moderne. De nombreuses disciplines : sociologie, psychanalyse, anthropologie, ont examiné ces deux notions et en ont proposé des définitions non moins nombreuses

Dans le cadre de la définition des notions de « culture » et « civilisation », les spécialistes de FLE ont pris nettement parti ; ils ont régulièrement souligné l'existence et le maintien d'un sens ancien du mot civilisation qui remonte au XVIII^e siècle pour le contexte français, à savoir celui qui fait de la civilisation un processus en marche vers le progrès, un idéal vers lequel tendre et qui pose la question de la possibilité d'une « civilisation universelle »

André Reboullet dans le compte rendu qu'il a établi du Symposium qui s'était déroulé au Chili a retenu avec Daniel Coste une position commune qui consistait à établir une quasi-synonymie entre culture et civilisation : « La Commission a admis que 'civilisation' (sens moderne) et 'culture' – (tel que l'emploient aujourd'hui les anthropologues et les sociologues anglo-saxons ou de langue espagnole) recouvraient le même contenu et pouvaient donc être indifféremment employés ») (Reboullet 1973 : 18)¹ ; Coste allait dans le même sens : « L'ambiguïté des termes culture et civilisation est bien connue. Nous les emploierons ici en donnant au premier un sens large (non limité aux formes intellectuelles, scientifiques, artistiques) et le second prendra ainsi un sens très voisin mais moins structural » (Reboullet 1973 : 141)²

Par contre Maurice Bruézière, exprime sa position de refus dans un article intitulé « Littérature et civilisation », écrit en 1970, il refuse de faire de civilisation un synonyme de culture, et établit une hiérarchie entre les termes, selon lui, la culture n'étant parfois qu'une « image rabougrie, étiolée de la civilisation »³.

En effet, le concept de **culture** a fait l'objet de jugement nombreux et variés, selon lesquels tantôt il regroupe le concept de civilisation ou est confronté avec lui, tantôt il est envisagé comme son synonyme. Ces deux concepts apparaissent presque simultanément dans le monde moderne, et plus concrètement à la phase du passage du despotisme à l'anthropocentrisme.

¹ REBOULLET, André (1973). L'enseignement de la civilisation française, Paris : Hachette

² Idem

³ « Littérature et civilisation », Le Français dans le Monde, 77, décembre 1970, 54

A présent, culture et civilisation sont liées à la sortie de l'homme de la barbarie. Le passé despotique du monde occidental européen avec lequel « l'homme nouveau » civilisé venait fournir le point de comparaison.

La rencontre de « l'homme nouveau », d'une part avec les connaissances scientifiques et les nouvelles découvertes, et d'autre part avec l'ancien régime en décomposition et les sociétés primitives apportées par les grandes découvertes, lui ont donné une évidente confiance en soi.

L'homme fut alors appelé à se libérer des servitudes de la nature, construisant les conditions d'un environnement qui aurait pour axe de référence la coexistence civilisée, sur la base de la liberté et de la prospérité. Ces conditions concernent avant tout les bases matérielles de la civilisation. Mais elles concernent tout autant la formation de modes de comportement, d'habitudes et de valeurs qui mettront l'homme en harmonie avec la nouvelle situation. L'homme devait, dans ce cadre, se débarrasser des préjugés et des dogmes hérités du Moyen Age, de l'état primitif ou du despotisme.

Edward Burnett Tylor distingue trois périodes majeures dans l'évolution de l'homme social : la sauvagerie, la barbarie et la civilisation.

De la sorte, la division des peuples en fonction de leur envergure culturelle, c'est-à-dire en supérieurs et inférieurs culturellement, seront identifiés à la consécration de lois, à la maîtrise de la violence et, enfin, à l'apparition de l'Etat moderne.

A une certaine époque, Le choc des totalitarismes¹ de l'entre-deux-guerres va conduire à une relativisation de la conception de la civilisation et de la culture et permettre la rencontre de l'homme occidental avec d'autres civilisations et la reconnaissance à celles-ci d'éléments de progrès. Malgré tous les efforts qui seront accomplis dès lors pour la cristallisation du concept de culture et une délimitation de son champ par rapport à la civilisation, il ne sera pas possible en réalité d'aboutir à un accord sur leur objet, ni même sur leur incontestable distinction. Cependant, la définition de la culture pourrait englober aussi bien les réalisations qui concernent le développement intellectuel et esthétique (les arts, etc.) de l'homme social, que l'ensemble de ses comportements ou mentalités et valeurs (les coutumes, les habitudes, les croyances, la

¹Le **totalitarisme** est un type de système politique dans lequel existe un parti unique, n'admettant aucune opposition organisée, où l'État tend à confisquer la totalité des activités de la société. Un tel système restreint l'opposition individuelle à l'État. Il exerce ainsi un degré extrêmement élevé de contrôle sur la vie publique et privée.

manière de concevoir le droit, le travail, la relation politique et sociale, la conduite morale, le genre de vécu religieux, etc.). Ces « expressions de la vie » vont être opposées aux créations de la « civilisation matérielle », dans lesquelles on trouve : les infrastructures de « l'organisation sociale, la technique et la technologie. Parmi ces dernières, occupent une place capitale les villes, la division du travail social, la haute complexité du fait socio-économique et politique, et, enfin, l'état.

Chapitre II : À la découverte de la France

1. Géographie

La France est située en Europe occidentale. Ses frontières terrestres sont : à l'est, la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie ; au sud, la principauté de Monaco, celle d'Andorre et l'Espagne. Elle est bordée par la mer du Nord et la Manche au nord, par l'océan Atlantique à l'ouest et par la mer Méditerranée au sud. À cause de sa forme, on la surnomme l'Hexagone. Le territoire métropolitain a une superficie de 550 000 km². La France dispose de 5 500 km de rivages. C'est le troisième plus grand pays d'Europe après la Russie et l'Ukraine. Les habitants de la République française sont plus de 63 millions, dont plus de 61,5 millions vivent sur le territoire métropolitain. Paris, la capitale, compte environ 2,1 millions d'habitants.

Le climat de la France est continental au centre et à l'est, océanique à l'ouest, et méditerranéen au sud.

2. La constitution de la V^e République

La constitution de 1958¹ est celle qui régit l'organisation politique actuelle de la France.

Elle naît en pleine crise, sur l'arrière-plan de la guerre d'Algérie et du coup d'état militaire du 13 mai, qui montre les limites de la constitution précédente.

¹ <https://www.elysee.fr/la-presidence/la-constitution-de-la-cinquieme-republique>

Face à l'instabilité gouvernementale qui en découle, s'impose la nécessité de donner à la République une base plus solide que celle de 1946. Un comité informel instauré par le général de Gaulle s'y attelle à partir du 4 juin 1958, avant que ses travaux préparatoires ne soient repris le 15 juillet 1958 par un comité consultatif constitutionnel.

Si elle s'appuie sur la constitution de 1946, la constitution de 1958 en diffère par son souci de renforcement du pouvoir exécutif et de stabilisation du gouvernement, qu'il devient plus difficile pour l'Assemblée de renverser.

Ces modifications s'appuient sur deux visions politiques fortes, celles de Michel Debré, inspiré par le modèle britannique d'un Premier ministre fort, et celle du général de Gaulle, qui entend ériger le président de la République en garant des institutions.

C'est pourquoi la nouvelle constitution octroie au Président des pouvoirs propres, exercés sans contreseing, qui lui permettent de prévoir ou de dénouer des crises par recours à la démocratie directe (référendum, dissolution), et des pouvoirs exceptionnels pour affronter les crises les plus graves.

Le rôle majeur du Président de la République, s'il est codifié pour partie par la constitution, est aussi le fruit de l'histoire de la V^e République. Son importance institutionnelle a été accrue en premier lieu par la manière dont Charles de Gaulle a incarné ce rôle, en lui insufflant sa propre aura politique et historique, ainsi que par l'instauration de l'élection du président de la République au suffrage universel direct à partir de 1962.

Malgré vingt-quatre révisions, cette constitution est du haut de ses 62 ans d'existence la plus stable que la France ait connue.

Extrait de la constitution de 1958¹

PRÉAMBULE

Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946, ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2004.

En vertu de ces principes et de celui de la libre détermination des peuples, la République offre aux territoires d'outre-mer qui manifestent la volonté d'y adhérer des institutions nouvelles fondées sur l'idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité et conçues en vue de leur évolution démocratique.

ARTICLE PREMIER.

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

¹ Source : <https://www.elysee.fr/la-presidence/la-constitution-de-la-cinquieme-republique>

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

Titre premier - DE LA SOUVERAINETÉ

ARTICLE 2.

La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est « La Marseillaise ».

La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

ARTICLE 3.

La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.

Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret.

Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.

ARTICLE 4.

Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.

Ils contribuent à la mise en œuvre du principe énoncé au second alinéa de l'article 1er dans les conditions déterminées par la loi.

La loi garantit les expressions pluralistes des opinions et la participation équitable des partis et groupements politiques à la vie démocratique de la Nation.

3. Les institutions

C'est la Constitution du 4 octobre 1958 qui régit le fonctionnement des institutions de la V^e République.

Elle a fait l'objet de plusieurs révisions concernant par exemple l'élection du Président de la République au suffrage universel direct (1962), l'établissement de l'Union économique et monétaire, l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et fonctions électives, la reconnaissance de la juridiction de la Cour pénale internationale (1999), la réduction du mandat présidentiel (2000); les dernières en date portant sur les modifications apportées suite à l'adoption de la Charte de l'environnement (2005).

Le Président de la République

Le chef de l'État est élu pour cinq ans au suffrage universel direct (instauration du quinquennat à la suite du référendum du 24 septembre 2000). Emmanuel MACRON, huitième président de la Ve République, a été élu le 7 mai 2017.

Le Président de la République nomme le Premier ministre et, sur proposition de celui-ci, les membres du Gouvernement (article 8 de la Constitution). Il préside le Conseil des ministres, promulgue les lois et il est le chef des armées. Il peut dissoudre l'Assemblée

nationale et, en cas de crise grave, exercer des pouvoirs exceptionnels (article 16 de la Constitution).

Le Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel est une institution juridictionnelle. Il est composé de neuf membres. Il a pour particularité de faire porter ses décisions sur des questions éminemment politiques : qu'il s'agisse de vérifier la conformité de la loi avec la Constitution, notamment en tant que celle-ci protège les droits et les libertés, qu'il s'agisse de vérifier la régularité des opérations électorales nationales (élections présidentielles, élections législatives et sénatoriales, opérations référendaires) ou qu'il s'agisse de vérifier que les conditions qui justifient la mise en œuvre de l'article 16 de la Constitution (pouvoirs spéciaux du Président de la République en cas de crise majeure) sont réunies ou encore réunies après un laps de temps d'un mois.

Depuis l'entrée en vigueur de l'article 61-1 créé par la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, il peut également être saisi par les justiciables, sur renvoi du Conseil d'Etat ou de la Cour de cassation, de la constitutionnalité des dispositions législatives déjà promulguées.

Le Premier ministre et le Gouvernement

Le Premier ministre

Le Premier ministre est responsable devant le Parlement (article 20 de la Constitution). Il dirige l'action du Gouvernement et assure l'exécution des lois (article 21 de la Constitution).

Le Gouvernement et sa composition

Les ministres sont nommés par le Président de la République sur proposition du Premier ministre (article 8 de la Constitution). Sous la direction du Premier ministre, le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation.

Le Gouvernement est composé, bien sûr, du Premier ministre, de ministres d'État, des ministres de plein exercice, des ministres délégués et des secrétaires d'Etat, voire de hauts commissaires. Le champ d'activité, les compétences, les attributions et les missions de chaque ministre ne sont pas figées, contrairement à ce qui est le cas dans d'autres pays comme les États-Unis. Ils sont déterminés librement par le Premier

ministre et le Président de la République : il y a là un moyen de façonner une équipe en prenant en considération les équilibres politiques du moment mais aussi les priorités que l'on entend mettre en œuvre

Le Parlement

Il est composé de deux assemblées :

Le Sénat, élu au suffrage universel indirect et renouvelable par moitié tous les trois ans. La dernière élection a eu lieu en septembre 2017. Il comprend 348 sénateurs.

L'Assemblée nationale, dont les 577 députés sont élus au suffrage universel direct pour cinq ans. La dernière élection a eu lieu en juin 2017. L'Assemblée nationale est composée de 577 députés.

Les deux assemblées, outre leur fonction de contrôle du Gouvernement, élaborent et votent les lois. À cet égard et en cas de désaccord, l'Assemblée nationale statue

La justice

Gardienne de la liberté individuelle (article 66 de la Constitution), l'autorité judiciaire de la France est organisée selon une distinction fondamentale entre, d'une part, les juridictions judiciaires chargées de régler les litiges entre les personnes, et, d'autre part, les juridictions administratives pour les litiges entre les citoyens et les pouvoirs publics. L'ordre judiciaire comporte deux types de juridictions.

Les juridictions civiles

Juridictions de droit commun (le tribunal de grande instance) ou spécialisées (le tribunal d'instance, le tribunal de commerce, le tribunal des affaires de sécurité sociale et le Conseil des prud'hommes qui règle les litiges entre salariés et employeurs).

Les juridictions pénales

Ces juridictions traitent trois niveaux d'infractions :

- les contraventions jugées par le tribunal de police ;
- les délits jugés par le tribunal correctionnel ;
- les crimes par la cour d'assises.

Il existe enfin une juridiction particulière qui traite du civil et du pénal, le tribunal pour enfants.

La Cour de cassation, la plus haute instance judiciaire, est chargée d'examiner les recours en droit formés contre les arrêts des cours d'appel.

Au sommet des juridictions administratives se situe le Conseil d'État qui juge en dernier recours de la légalité des actes administratifs. Il est également consulté, pour avis, par le Gouvernement sur les projets de loi et sur certains projets de décret.

Le Conseil économique, social et environnemental

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) est une assemblée consultative dont la mission principale est d'assurer la participation de la société civile à la politique économique, sociale et environnementale du gouvernement.

3ème assemblée de la République, le CESE doit favoriser le dialogue entre les catégories socioprofessionnelles, contribuer à l'évaluation des politiques publiques entrant dans son champ de compétences, promouvoir un dialogue constructif avec ses homologues, tant au plan régional, local qu'international et contribuer à l'information des citoyens.

Les 233 membres du CESE sont répartis en trois grands pôles : le premier rassemble les acteurs de la vie économique et du dialogue social ; le deuxième représente les acteurs de la vie associative et de la cohésion sociale et territoriale. Le troisième pôle est constitué, dans la logique du Grenelle de l'environnement, des représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable. Le CESE peut être saisi par le Premier ministre, le président de l'Assemblée nationale, le président du Sénat et, depuis la loi organique de juin 2010, par voie de pétition citoyenne. Son siège est situé au palais d'Iéna à Paris.

4. Les symboles de la République

Le drapeau français

Emblème national de la Cinquième République, le drapeau tricolore est né sous la Révolution française, de la réunion des couleurs du roi (blanc) et de la ville de Paris (bleu et rouge). Aujourd'hui, le drapeau tricolore flotte sur tous les bâtiments publics. Il

est déployé dans la plupart des cérémonies officielles, qu'elles soient civiles ou militaires.

L'hymne national

L'histoire a fait de ce chant de guerre révolutionnaire un hymne national aux accents de liberté, qui accompagne aujourd'hui la plupart des manifestations officielles.

Son auteur, Claude-Joseph Rouget de Lisle, né 1760 à Lons-le-Saunier, était capitaine du génie sous la Révolution. Dans la nuit du 25 au 26 avril 1792, à la suite de la déclaration de guerre de la France à l'empereur d'Autriche, il composa chez le maire de Strasbourg, dénommé Dietrich, un morceau qu'il intitula "Chant de guerre pour l'armée du Rhin".

L'hymne fut d'abord diffusé en Alsace sous forme manuscrite ou imprimée, avant d'être repris par de nombreux éditeurs parisiens. Entonné par les fédérés de Marseille participant à l'insurrection des Tuileries le 10 août 1792, il se répandit de bouche à oreille, et son succès fut tel qu'il fut déclaré chant national le 14 juillet 1795.

Il n'existe pas de version unique de la Marseillaise, qui fut mise en musique dès le début sous des formes variées, avec ou sans chant. Les premières éditions n'étaient pas signées, ce qui fit douter que Rouget de Lisle, compositeur par ailleurs plutôt médiocre, en fût réellement l'auteur. Dépassé par le retentissement de son œuvre, il retourna à l'anonymat après la Révolution, n'écrivant que quelques compositions sans succès.

Interdite sous l'Empire et la Restauration, la Marseillaise fut remise à l'honneur lors de la Révolution de 1830. Berlioz en élaborait alors une orchestration qu'il dédia à Rouget de Lisle. Le roi Louis Philippe lui préféra un autre hymne plus modéré, la Parisienne.

La III^e République choisit la Marseillaise en 1879 comme hymne national, sans définir d'harmonisation d'officielle. Face au grand désordre musical qui en découlait lorsque des orchestres différents se réunissaient, il fallut choisir une version de référence. Le ministère de la guerre s'en chargea en 1887, sur proposition d'une commission de musiciens professionnels.

Le 14 juillet 1915, les cendres de Rouget de Lisle furent transférées aux Invalides.

En septembre 1944, une circulaire du ministère de l'Éducation nationale préconisa de faire chanter la Marseillaise dans les écoles pour « célébrer la libération et les martyrs ». Son caractère d'hymne national fut réaffirmé dans l'article 2 des constitutions de 1946 et de 1958.

Le rythme varia au cours des années : jouée un peu plus vite au XX^e siècle que dans sa composition d'origine, elle fut légèrement ralentie par le président Valéry Giscard d'Estaing. Son successeur François Mitterrand revint à la version plus rapide, qui prévaut aujourd'hui.

Au cours de ses deux siècles d'existence, la Marseillaise a inspiré de nombreux morceaux, de l'opéra au jazz.

Marianne

La première allégorie de la République sous les traits d'une femme coiffée d'un bonnet phrygien remonte à la Révolution française : ce bonnet porté par les esclaves affranchis en Grèce et à Rome, apprécié des marins et des galériens de la Méditerranée, est fièrement repris par les révolutionnaires venus du Midi comme emblème de la liberté.

Marianne étant un des prénoms les plus répandus du XVIII^e siècle, il est employé pour personnifier le peuple, et parfois la République, notamment dans la bouche de ses détracteurs.

Sous la III^e République, les statues et surtout les bustes de Marianne se multiplient, en particulier dans les mairies, parfois privée de leur bonnet phrygien jugé trop séditieux au profit d'un diadème ou une couronne.

Au fil des années, Marianne prend le visage des Françaises de son temps, Brigitte Bardot, Michèle Morgan, Mireille Mathieu, Catherine Deneuve, Inès de la Fressange, Laetitia Casta, Evelyne Thomas. Elle orne les timbres-poste, inspire les artistes, et incarne aux yeux de tous, la beauté et la vitalité de la République éternelle.

Liberté Egalité Fraternité

Les notions de liberté, d'égalité et de fraternité n'ont pas été inventées par la Révolution. Le rapprochement des concepts de liberté et d'égalité est fréquent sous les Lumières, en particulier chez Rousseau et chez Locke. Cependant il faut attendre la Révolution française pour les voir réunies en triptyque. Dans un discours sur l'organisation des

gardes nationales de décembre 1790, Robespierre propose que les mots « Le Peuple Français » et « Liberté, Égalité, Fraternité » soient inscrits sur les uniformes et sur les drapeaux, mais son projet n'est pas adopté.

À partir de 1793, les Parisiens, rapidement imités par les habitants des autres villes, peignent les façades de leurs maisons de cette inscription : « Unité, indivisibilité de la République ; liberté égalité ou la mort ». La dernière partie de la formule, trop associée à la Terreur, disparaît rapidement.

5. Les principes de la République française

« La République française est indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Telle est l'affirmation solennelle du premier article de la Constitution française, en une formule qui résume les quatre piliers de l'esprit républicain.

1. Une République indivisible

Aucun individu, aucune partie de la population française, ne peut s'arroger un exercice de la souveraineté qui appartient aux citoyens français dans leur ensemble. Le peuple exerce son pouvoir de décision par la voie des représentants qu'il a élus ou du référendum.

Le principe d'unité et d'indivisibilité garantit l'homogénéité des lois, des droits et des devoirs sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. De plus, la République ne reconnaît qu'une seule langue officielle : le français.

2. Une République laïque

Le caractère laïc de la République est à la croisée de la liberté de croyance et du principe d'égalité des citoyens devant la loi.

Chacun est libre de croire ou de ne pas croire, quelles que soient ses opinions et sa foi, et de pratiquer son culte, à partir du moment où cela ne trouble pas l'ordre public. La laïcité est l'assurance du respect des droits de chacun et non la soustraction du fait religieux.

Elle garantit non seulement la liberté d'exercer une religion, mais aussi la liberté vis-à-vis de la religion. Personne ne peut être contraint au respect de dogmes ou de prescriptions religieuses.

Elle implique la neutralité de l'État vis-à-vis de toutes les religions, mais en aucun cas leur effacement dans l'espace public. Elle repose sur la séparation des instances religieuses et de l'État, autonomie qui implique un dialogue.

La laïcité est donc l'une des valeurs les plus précieuses, la clé de voûte d'une société harmonieuse, le ciment de la France unie.

3. Une République démocratique

Le caractère démocratique de la République implique le respect des libertés fondamentales et la désignation des différents pouvoirs au suffrage universel, (ouvert à tous les citoyens majeurs), égalitaire (chaque électeur dispose d'une voix) et secret (chacun vote en son âme et conscience, à l'abri de toute pression extérieure). Indépendamment de leur histoire personnelle, de leur niveau d'études, de leur richesse ou de leur sexe, les citoyens ont tous la même valeur aux yeux de l'État.

4. Une République sociale

Enfin, le caractère social de la République résulte de son attachement à l'égalité.

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits », affirme la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Pour que cette égalité de droits soit pleine et entière, vivante et concrète, l'État œuvre aussi à l'égalité des chances en soutenant plus particulièrement les citoyens démunis ou fragiles, et en encourageant la cohésion sociale dans les domaines de l'éducation, du logement, de l'emploi et de la santé.

Chapitre III : La langue française

1. Histoire de la langue française

Le **français** est une langue romane, c'est-à-dire issue du latin. L'**histoire de la langue**¹ **française** commence avec le premier écrit dans une langue nouvelle qui ne peut plus être identifiée comme du latin. Ce premier document en français date de 842 : ce sont les *Serments de Strasbourg*, qui scellent une alliance entre deux des petits-fils de Charlemagne, Charles le Chauve et Louis le Germanique. Curieusement, ce document contient aussi le premier texte en allemand : les deux langues de l'empire carolingien connaissent ainsi le même point de départ.

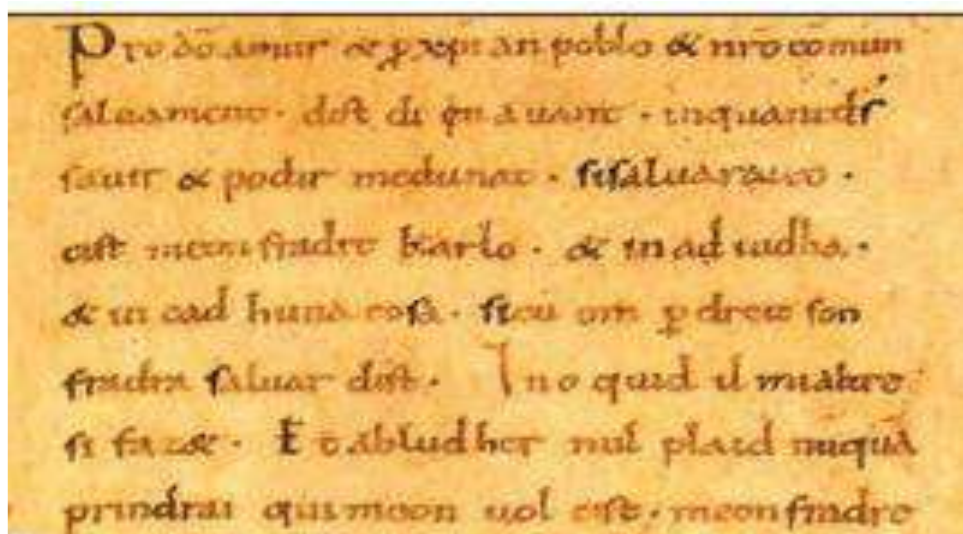


Figure 1: Manuscrit du début des Serments de Strasbourg

¹ Source : https://fr.wikidia.org/wiki/Histoire_de_la_langue_fran%C3%A7aise

1.1. Avant le français

1.1.1. La langue gauloise

La France n'a pas toujours été la France. Dans l'Antiquité, elle faisait partie des Gaules, nom donné par les Romains au territoire peuplé par les Celtes qu'ils appelaient des Gaulois.

1.1.2. Arrivée des Romains

De 58 à 51 av. J-C, les Romains, menés par Jules César, voulant étendre leur territoire, envahissent la Gaule.

Les Gaulois parlent une langue celtique, le gaulois, et les Romains parlent une langue italique, le latin. Toutes ces langues font partie de la grande famille des langues indo-européennes, issues d'une même langue disparue, mais en partie reconstituée, l'« indo-européen commun ».

Les Gaulois et les Romains vont donc vivre sur des territoires communs et se mélanger assez vite entre eux, comme dans les autres provinces de l'Empire romain.

Dans presque toute la Gaule, comme en Hispanie (Espagne et Portugal), le latin va remplacer peu à peu les langues celtiques, tout en conservant quelques mots ou des tournures des langues de ces pays. À la fin de l'Empire romain, la langue parlée en Gaule est donc proche du latin, mais avec des modifications qui lui sont propres.

Les langues celtiques n'ont pas disparu : elles ont pu continuer à être parlées et transmises sur les territoires comme la Grande-Bretagne, pourtant également colonisée par les Romains, ou bien en Irlande et en Écosse où les Romains ne se sont jamais installés. Le breton est une langue celtique qui est « revenue » en Bretagne, quand des Bretons romanisés de Grande-Bretagne chassés par des invasions se sont installés en Bretagne.

1.1.3. Arrivée des Francs

Les Francs étaient un ensemble de tribus, de petites peuplades qui vivaient à l'est du Rhin. Tout comme les Romains, les Francs voulaient agrandir leur territoire.

C'est pourquoi, au V^e siècle, ils envahissent la Gaule romaine, sous les ordres de leur chef, nommé Clovis. Les Francs ne parlaient ni le latin, ni le gaulois, mais le francique, une langue germanique assez proche du bas-allemand et du néerlandais.

Le français a gardé dans son vocabulaire un grand nombre de mots issus du francique, comme :

- *attacher, bannir, bâtir, beffroi, effrayer, bleu, cresson, dard, épieu, épier, escrime, étal, éperon, échanson, gars / garçon, fief, frais, framboise, fauteuil, galop, gant, garant, gris, guerre, guetter, jardin, harangue, hardi, haubert, hêtre, haïr / haine, heaume, honnir / honte, houx, loge(r), maçon, marais, maréchal, marque, marche, randonnée, rang, renard, trêve, trotter...* et beaucoup d'autres.

Les Francs, qui n'étaient pas très nombreux, vont assez vite adopter la langue du pays. Seul un petit nombre de mots du francique seront adoptés dans la langue parlée en Gaule.

Par la suite, ce qu'on appelait le royaume des Francs a été appelé la France. La langue qui s'y formait, principalement issue du latin, a donc été appelée le français.

Tout cela ne s'est pas fait du jour au lendemain, mais a demandé des siècles.

1.2.Naissance et développement du français au cours des siècles

Le français, depuis les origines, est réparti en deux grandes familles de langues, comprenant de nombreux dialectes :

- **la langue d'oïl** au Nord, à l'origine du français moderne ;
- **la langue d'oc** au Sud, à l'origine de l'occitan actuel.

Oïl et *oc* étaient les mots pour dire « oui » dans chacun de ces deux groupes linguistiques.

Entre ces deux grandes zones existe une « zone intermédiaire », où la langue a des traits des deux précédentes : elle couvre le Lyonnais, les Alpes, le Jura et toute la Suisse romande.

1.1.1. L'ancien français

L'**ancien français** est l'ensemble des dialectes de la **langue d'oïl**, durant le **Moyen Âge**, soit environ quatre siècles de littérature.

L'ancien français n'est pas accessible immédiatement au lecteur moderne. Celui-ci peut comprendre partiellement le texte original de la *Chanson de Roland* (1080), mais bien des points lui échappent, tant ont changé les usages de la grammaire et du vocabulaire. Une traduction s'avère nécessaire pour accompagner la lecture.

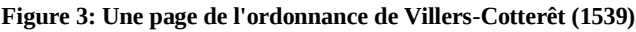
Passet li jurz, la nuiz est aserie,
Culchet s'est li Reis en sa cambre voltice.
Seinz Gabriel de part Deu li vint dire :
« Carle, semun les oz de tun empire,
« Par force iras en la tere de Bire,
« Rei Vivien si succurras en Imphe,
« A la citet que païen unt asise.
« Li chrestien te recleiment e crient. »
Li Emperere n'i volsist aler mie :
« Deus ! dist li Reis, si penuse est ma vie !
Pluret des oilz, sa barbe blanche tiret...

Figure 2: Les derniers vers du texte en ancien français de la chanson de Roland (1080)

1.1.2. Le moyen français

Le **moyen français** est la langue de la **Renaissance**. C'était une langue devenue analytique. De **Rabelais** à **Montaigne**, le lecteur d'aujourd'hui comprend (presque) tout : le vocabulaire est un peu exotique, mais la structure de la phrase est (presque) semblable à la langue d'aujourd'hui. Un grand changement technique s'est opéré : ces livres-là sont postérieurs à **Gutenberg** : ils ont été **imprimés** dès leur publication !

C'est de cette époque (1539) que datent l'**ordonnance de Villers-Cotterêts** (ville où à été signé la loi du latin) qui commande d'utiliser le français pour les documents officiels en France, puis 10 ans plus tard **Défense et Illustration de la langue française** (1549) un texte dans lequel des écrivains de **La Pléiade** proposent d'utiliser plus et mieux le français dans la littérature, alors qu'à l'époque on écrivait encore souvent en latin.



C'est le français de **Corneille**, de **Molière**, de **La Fontaine** et de **Madame de Sévigné**. Tout le monde l'a étudié à l'école. Nous comprenons cette langue, tout en percevant bien ce qu'elle a de différent de la nôtre, dans ses tournures, surtout. Le **vocabulaire**, lui, s'est stabilisé, unifié. Nous y sommes à l'aise.

On dit que **Rousseau** a inventé la **prose** moderne. Lui, mais aussi **Voltaire** et **Diderot**. La langue est désormais limpide : on la lit à haute voix sans accrocher. C'est une langue sans complications, accessible à tous. C'est celle du XVIIIe siècle, le **Siècle des Lumières**.

Depuis les **Romantiques** du **XIX^e siècle**, la langue s'est stabilisée, uniformisée. L'**école** et l'**État** y ont fortement contribué. Les romanciers du XIXe et du début du **XX^e siècle** usent volontiers d'une langue cultivée, voire recherchée. C'est ce qui les distingue des auteurs contemporains, généralement plus proches de la langue de tous les jours.

3. Les origines des mots français

Nous avons encore aujourd'hui des mots d'origine **gauloise** dans la langue française. On en compte environ 150, comme *blato*, « blé », *caliavo*, « caillou », ou *crama*, « crème ». Nous avons également 400 mots qui viennent du **francique** comme *gwerra*, « guerre » et *suppa*, « soupe ».

Une écrasante majorité de mots français sont pourtant d'origine **latine**, issus du latin classique, comme *regula*, « règle », assez souvent aussi du latin populaire, comme *caballus*, « cheval », et même de l'**argot** latin d'origine militaire, comme *testa*, « tête » (proprement un « tesson de poterie »).

Beaucoup de mots scientifiques ont été forgés avec des mots tirés du **grec ancien** : en **médecine** et en **biologie**, par exemple. D'autres mots ont été importés des langues voisines, et parfois d'idiomes beaucoup plus éloignés géographiquement.

2. Les langues régionales de France

Les langues régionales de France¹ sont des langues non officielles implantées historiquement et géographiquement sur certaines parties du territoire français.

Elles ne doivent être confondues ni avec les dialectes (qui sont des formes régionales d'une langue : par exemple le français de Provence est un dialecte du français), ni avec les langues des migrants.

Néanmoins, certaines langues régionales sont des dialectes d'une autre langue que le français : l'alsacien est un dialecte de l'allemand, mais est considéré comme une langue régionale.

Les principales langues régionales françaises sont : l'alsacien, l'arpitan(ou francoprovençal), le basque, le breton, le catalan, le corse, le flamand, le francique lorrain¹, l'occitan, ainsi que plusieurs langues dans les DOM-TOM. La plupart des langues régionales ne comptent qu'une minorité de locuteurs, le français les ayant remplacées comme langue maternelle dans les régions où elles étaient encore parlées.

¹ Source : https://fr.wikidia.org/wiki/Langues_r%C3%A9gionales_de_France

A/ Les principales langues régionales

1. L'alsacien

L'alsacien est une langue germanique dérivée de l'allemand qui est parlée en Alsace.

2. L'arpitan

L'arpitan ou francoprovençal (également appelé romand en Suisse) est une langue romane parlée en France (dans la région Rhône-Alpes), en Suisse et en Italie.

3. Le basque

Le basque est une langue n'appartenant à aucun groupe linguistique. C'est une très vieille langue. Il est parlé au Pays basque, aussi bien en France qu'en Espagne.

4. Le breton

Le breton est une langue celtique parlée dans l'ouest de la Bretagne (Basse-Bretagne) ainsi que dans les villes de Nantes et Rennes, à l'est de la Bretagne.

Le breton parlé connaît 4 formes dialectales:

- le Cornouaillais (sud-ouest)
- le Léonard (nord-ouest)
- le Trégorrois (nord)
- le Vannetais (Morbihan)

Le Vannetais se distingue des 3 autres en substituant parfois *h* au *z*: ainsi, *Breiz*, qui signifie Bretagne en breton, est *Breih* en vannetais, ce qui s'écrit *Breizh*.

Il existe une langue écrite unifiée enseignée dans les écoles, caractérisée par le *zh*. Pour résoudre ce problème, le breton unifié remplace les *z* et les *h* par *zh*. Le breton est enseigné dans des écoles soit publiques soit privées, soit associatives (appelées écoles Diwan).

5. Le catalan

Le catalan est une langue romane proche de l'occitan, parlée en Catalogne, région à cheval sur la France et l'Espagne.

6. Le corse

Le corse est une langue romane, très proche de l'italien, parlée sur l'île de Corse.

7. Le flamand

Le flamand occidental est une langue germanique parlée en Belgique ainsi que dans le Nord de la France, dans la région de Dunkerque. Le flamand occidental est né de la fusion de la langue des Francs, arrivés au Ve siècle, au moment de la chute de l'Empire romain, et de celle des Saxons qui s'implantent sur les côtes de la mer du Nord du Ve au IXe siècle. Cette implantation a été particulièrement marquante dans la région de Boulogne-sur-Mer. Les traces en sont encore notables dans la toponymie.

L'influence saxonne est importante dans le flamand occidental, particulièrement dans le sud-est de l'arrondissement de Dunkerque. Ces influences sont regroupées sous la dénomination de germanique de la mer du Nord ou *inguéon*. On retrouve ces caractéristiques principalement en flamand occidental, en frison et en anglais. Par sa proximité avec le domaine roman, le flamand occidental intègre à partir du Moyen Âge des éléments picards et français.

8. Le francique lorrain

Le terme « francique lorrain » désigne l'ensemble des dialectes germaniques parlés en Moselle : le francique luxembourgeois, le francique mosellan et le francique rhénan.

9. L'occitan

L'occitan est une langue romane (autrement dit, issue du latin) parlée dans tout le sud de la France. Elle est également appelée *langue d'oc* (à ne pas confondre avec le languedocien qui est une variante de l'occitan parlé dans le Languedoc) car *oc* veut dire « oui » dans cette langue. Il est divisé en six grands dialectes, qui portent presque tous des noms dérivés d'anciennes provinces de France : le languedocien (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon), le gascon (Aquitaine, Midi-Pyrénées) dont le béarnais (Pyrénées-Atlantiques Est), le Limousin-Auvergnat (Limousin, Auvergne), le provençal (PACA) et le vivaro-alpin (sud Rhône-Alpes). Pierre Bec a résumé² les limites géographiques entre grands dialectes : la Garonne (prolongée par son affluent l'Ariège, en amont de Toulouse) correspond approximativement à la limite entre le gascon (à l'ouest) et le languedocien, et le Rhône à celle entre le languedocien et le provençal (à l'est).

10. L'oïlitan

L'oïlitan, appelé communément langue d'oïl, est un ensemble de langues et de dialectes (souvent appelés patois) descendant du latin du nord de la France. Le français lui-même fait parti des langues d'oïl. Un important nombre de langues régionales sont des langues dites "oïlitanes" comme le picard, le normand, le poitevin et le gallo. Ces langues sont toutes très proches du français mais sont bien des langues différentes, et non des dialectes.

B/ Les langues d'outre-mer

1. Créoles

Un créole est un dialecte issu du français parlé par les anciens esclaves des colonies influencés par leur langue maternelle (souvent des langues africaines).

Il existe différents créoles notamment dans les Antilles (guadeloupéen, martiniquais), en Guyane et à la Réunion.

2. Langues amérindiennes

Plusieurs langues amérindiennes d'appartenance tupi-guarani, karib et arawak sont parlées par les indiens de Guyane.

3. Langues kanaks

Les langues kanaks sont des langues austronésiennes parlées en Nouvelle-Calédonie. On en dénombre actuellement 28.

4. Langues polynésiennes

Les langues polynésiennes sont des langues austronésiennes. Les principales parlées dans des territoires français sont le tahitien, le marquisien, le paumotu et le mangarévien en Polynésie française; le futunien à Wallis-et-Futuna et le wallisien à Wallis-et-Futuna et en Nouvelle-Calédonie.

5. Langues de Mayotte

Deux langues sont parlées à Mayotte :

- le shimaore : langue principale de Mayotte originaire d'Afrique continentale (langue nigéro-congolaise).

- le shibushi ou kibosy : langue originaire de Madagascar (langue austronésienne) parlée dans le Nord-Ouest et le Sud de l'île.

C/ Autre langues régionales

Les autres langues régionales françaises sont:

- le grec de Cargèse : parlé à Cargèse (Corse), il est issu du grec actuel. Il fut importé dans la région par une colonie grecque venant s'installer à Cargèse au XVIIe siècle. Depuis, il a évolué ; il est quelque peu différent du grec moderne
- le ligure : langue romane parlée en Ligurie (région d'Italie), il est également parlé dans quelques villes de Corse et quelques villages des Alpes-Maritime (Sud-Est de la France).

Chapitre V : La gastronomie française

1. L'histoire de la cuisine française

L'histoire de la cuisine française¹ reflète l'évolution de la société française, et particulièrement celle de son élite. La cuisine française, comme celle d'autres pays européens, prend principalement ses sources dans la culture alimentaire romaine.

À partir du Moyen Âge, une cuisine nationale unique et créative a commencé à émerger. Cet élan initié par plusieurs grands chefs est la conséquence des différents mouvements sociaux et politiques.

Moyen Âge

Dans la cuisine médiévale, les banquets étaient chose commune dans l'aristocratie.

Les grosses pièces de viande étaient coupées en tranches et généralement consommée à la main.

Les tourtes occupaient une bonne place dans les banquets.

Une fois le repas terminé, on servait des *issues de table* qui se composaient généralement de dragées à base de morceaux de sucre ou de miel durci, de fromage et de vin épicé, comme l'hypocras.

Au XVI^{ème} siècle, le repas peut comprendre entre trois et douze services. Les plats sont posés d'avance, retirés tous ensemble et remplacés par une autre série, chaque série constituant un service. Les convives se servent de ce qui est disposé à portée de bras. Cette manière de servir, déjà courante au Moyen Âge, va être dénommée « à la française », par opposition au service de portions individuelles introduit au XIX^e siècle et dénommé « à la russe ».

Ancien Régime

Sous l'Ancien Régime, Paris était la plaque tournante de la culture et de l'activité économique françaises. C'est donc naturellement à Paris que se trouvaient les artisans les plus qualifiés.

Les marchés de Paris occupaient une place prépondérante dans la distribution de nourriture. Quelle que soit la taille de ces marchés, ils étaient régis par un système de corporations qui s'est développé au Moyen Âge. À Paris, ces corporations étaient contrôlées par l'administration municipale et la Couronne. Une corporation visait à

¹ <https://lettrespuc.wordpress.com/cuisine/lhistoire/>

empêcher les artisans d'exercer dans une autre branche de l'industrie culinaire que la leur.

Depuis le moyen âge, manger en public constitue la marque du pouvoir.

L'émergence de restaurants signifiait la montée d'une classe sociale (la bourgeoisie) et depuis le 17^{ème} siècle est un lieu de restauration.

À la Révolution, les chefs laissés sans travail par l'exode de leurs maîtres ouvrent des restaurants où ils servent ces bouillons. Boulanger est le premier à se lancer suivi par Antoine Beauvilliers.

Progressivement, les restaurants trouvent leur consécration et une nouvelle corporation prend naissance : **celle des critiques.**

XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles.

La Révolution Française joue un rôle déterminant dans l'expansion de la cuisine française, dans la mesure où elle abolit les corporations. Ainsi tout chef peut désormais produire et vendre ce qu'il désire comme préparation alimentaire. **Marie-Antoine Carême** passe ses jeunes années à travailler dans une pâtisserie. Son talent croissant dans la réalisation de pièces montées, constructions extravagantes de pâte et d'architectures de sucre.

La carrière de Carême contribue au raffinement de la cuisine française. La base de son style provient de ses sauces. Souvent considérées comme des fonds de sauce, elles sont bien souvent à la base des autres sauces et sont encore connues aujourd'hui. Chacune de ces sauces est réalisée en grande quantité dans sa cuisine car elles servent de base à de multiples produits dérivés. Les soufflés apparaissent également pour la première fois dans ses écrits. Bien que bon nombre de ses préparations semblent extravagantes aujourd'hui, il simplifie et codifie une cuisine qui était encore plus complexe auparavant.

XX^e siècle.

La modernisation et l'organisation de la haute cuisine française sont attribuées à **Auguste Escoffier**. Son influence commence avec l'apparition des grands hôtels en Europe et en Amérique. Afin d'optimiser le service des plats, il met au point le système de brigade de cuisine qui rationalise la répartition des tâches de l'équipe de cuisiniers suivant cinq pôles spécialisés. Ces cinq pôles comprennent: le garde-manger qui prépare les plats froids; l'entremettier qui prépare les légumes et les féculents; le rôti-seur qui

prépare les rôtis et les grillades; le saucier qui prépare les sauces et les soupes et le pâtissier qui prépare les pâtisseries et les desserts.

Escoffier simplifie également le menu moderne et la structure des repas. Le service adopté est « à la russe » dans lequel le repas est divisé en plusieurs plats, chacun servi séparément dans son assiette.

Il rend désuet l'utilisation de sauces lourdes et promeut les fumets qui sont l'essence de la saveur de poissons, de viandes et de légumes. Ce style de cuisine cherche à créer des accompagnements, sauces dont la fonction est d'ajouter de la saveur au plat, plutôt que de la masquer comme par le passé. Les ingrédients communs sont remplacés par des ingrédients coûteux rendant les plats moins humbles. Il invente lui-même de nombreux nouveaux plats comme les crêpes Suzette.

Fuyant les guerres coloniales portugaises en Afrique, un grand nombre de migrants portugais sont arrivés en France dans les années 1960 en apportant un certain renouveau dans la cuisine française, cette période est aussi marquée par l'apparition de la « Nouvelle Cuisine ».

Le terme de « nouvelle cuisine » a été utilisé à plusieurs reprises dans l'histoire de la cuisine française. Cette description est utilisée dans les années 1960 pour décrire la cuisine de **Paul Bocuse**, **Jean et Pierre Troisgros**, **Michel Guérard**, **Roger Vergé** et **Raymond Oliver**. Le travail de ces chefs s'inscrit dans une certaine révolte par rapport à « l'orthodoxie » de la cuisine d'Escoffier.

La première d'entre elles est le rejet de la complication excessive en la cuisine. Le temps de cuisson de la plupart des poissons, des fruits de mer, du gibier, du veau, des légumes verts et des pâtés est par ailleurs fortement réduit dans le but de préserver leurs saveurs naturelles. Le recourt à la cuisson à la vapeur se développe ainsi largement dans ce nouveau style. En outre, les grands menus sont abandonnés en faveur de menus courts. Les marinades de viandes et de gibiers cessent d'être utilisées. Les sauces épaisses telles que les sauces, espagnole et béchamel sont abandonnées en faveur de l'assaisonnement des plats avec des herbes fraîches, du beurre de qualité, du jus de citron et du vinaigre. Par ailleurs, les chefs de la Nouvelle Cuisine s'inspirent plutôt des plats régionaux que de plats de haute cuisine. De nouvelles techniques et des équipements modernes sont également adoptés, comme l'utilisation du four à micro-ondes chez Bocuse.

2. L'art de recevoir

Le dressage de la table

Il existe des règles¹ très précises à suivre en termes de dressage de table, de placement des invités et de comportements à adopter au cours du repas. Nous allons donc explorer l'art de recevoir à la française, sous toutes ses coutures.

La petite Histoire

« Dresser la table » est une expression qui vient du Moyen-âge. A l'époque, les salles à manger n'existaient pas et l'on déjeunait ou l'on dînait sur des planches posées sur des tréteaux. C'est seulement à la fin du XVIIIe siècle que sont apparues les premières salles à manger dans les demeures nobles ou riches bourgeoises. Dans les années 1950, la salle à manger disparaît petit à petit et laisse la place à des « coins repas », plus ou moins spacieux. Dans les espaces contemporains, la salle à manger se décline de diverses manières: coin salle à manger, table relevable, cuisine équipée ou pièce à part à fonction unique. »

La table

Il faut s'occuper en premier lieu du cœur la réception: la table. Elle donne le ton de la soirée, est décorée à l'image des hôtes et doit impérativement être installée avant l'arrivée des invités.

Le choix du linge, de la vaisselle, des couverts, des verres et de la décoration dépend non seulement de l'état de fortune mais aussi des connaissances de l'organisateur en matière d'argenterie, de style, de textile, de classes sociales ou d'us et coutumes. Le manque de connaissance ou d'argent peut être compensé, lors des repas familiaux ou d'amis, par l'expression de la personnalité dans la créativité de la décoration.

Le linge de table

Premier élément de la table: la nappe. Blanche, noire ou colorée, elle donne le ton et l'ambiance de la soirée. Le tombant de la nappe doit être égal de chaque côté de la table et la nappe posée sans plis. Le cas échéant, les plis sont repassés à même la table afin d'obtenir une surface totalement plate.

¹ <http://www.rdvartsculinaires.com/lart-de-recevoir-lecon-1-le-dressage-de-la-table/>

En ce qui concerne les serviettes, elles doivent être en tissu, généralement assorties à la nappe et posées à la gauche de l'assiette, pour un dîner, et sur l'assiette pour un déjeuner. Les couleurs peuvent varier mais elles doivent rester de bon goût (couleurs complémentaires ou dans la même gamme que la nappe).

Depuis le XVIII^e siècle, les serviettes se posent sur les genoux. Avant cette période, elles se nouaient autour du cou, ce qui paraîtrait plus que surprenant aujourd'hui ! A la fin du dîner, l'invité pose sa serviette sur la table et ne la plie pas; cela donnerait l'impression qu'il compte rester au repas suivant. Le rond de serviette, d'usage plutôt familial, peut être utilisé pour l'accueil d'amis et servir à la décoration.

La vaisselle

En Occident, on réserve à chaque convive un espace de 60 cm sur lequel on dispose assiettes, couverts et verres. Cet espace, souvent mesuré, permet à chacun de se sentir à l'aise. Pour une table ronde, l'espace est de 30 cm minimum entre chaque assiette. Celles-ci sont placées à 2 cm du bord de la table, éventuellement sur une sous-assiette – qui ne sera retirée que pour le dessert. Il est important de veiller à ce que les assiettes ne soient pas en face d'un pied de la table.

Un service classique comprend généralement trois types d'assiettes : des creuses pour les potages, des plates pour les entrées et les plats de résistance, et des plates plus petites pour le fromage et les desserts. On peut également disposer sous les assiettes des assiettes de présentation, très larges, qui décorent joliment la table mais ont l'inconvénient de prendre beaucoup de place. Seules les assiettes creuses peuvent être placées à l'avance sur les assiettes plates.

Au cours d'un dîner très élégant, on change d'assiettes pour chaque plat. Dans l'usage courant, on change pour le fromage et/ou le dessert, et éventuellement après l'entrée. Tout est une question de discernement. Si l'on sert un plat qui risque d'altérer le goût du suivant, on change nécessairement les assiettes.

Les couverts

La fourchette et la cuillère étaient collectives jusqu'à ce que Louis XIV vulgarise leur usage individuel à la Cour. A partir de là, les couverts n'ont cessé d'évoluer et de se diversifier jusqu'à prendre les formes variées qu'on leur connaît aujourd'hui.

Les couverts basiques comprennent couteaux et fourchettes de table, et cuillers à soupe; couteaux à fromage, fourchettes à desserts, cuillers à entremets et à moka. Tous ces couverts ont leurs équivalents en couverts de service. Il existe une multitude de couverts aux usages très précis, qu'il est très rare de nos jours d'avoir au complet : fourchettes à poisson, à huîtres, à melon, à escargots, à gâteaux, à homard, couteaux à poisson, tartineurs, pincettes à sucre...

Les couverts peuvent être en acier inoxydable, en métal argenté, en argent massif ou, plus rare et plus raffiné, en vermeil (argent recouvert d'or). Quels que soient leurs matériaux, les couverts doivent être essuyés avant d'être disposés sur la table afin de leur rendre toute leur brillance et d'effacer toutes éventuelles traces de doigts.

Les couverts sont placés de part et d'autre de l'assiette dans l'ordre où ils doivent être utilisés, de l'extérieur vers l'assiette. Il ne doit pas y avoir plus de trois sortes de couverts en même temps sur la table ; il est de toutes façons assez rare d'en utiliser davantage, sauf dans les dîners très protocolaires. Plus concrètement, la fourchette se place à gauche de l'assiette, pointes vers la table, le couteau à droite de l'assiette, tranchant vers l'assiette, la cuiller à potage à droite du couteau, creux vers la table. Pour les couteaux à fromage et les fourchettes à dessert, ils sont posés sur les assiettes au moment où ils sont utilisés. Les couverts de service sont placés devant la maîtresse de maison, ou mieux à proximité sur une desserte.

Fait intéressant, les porte-couteaux ne sont admis qu'aux dîners intimes car ils impliquent que la maîtresse de maison n'a pas l'intention de changer les couverts entre chaque plat.

Les verres

A l'instar du linge de table et des couverts, la verrerie apporte une élégance supplémentaire à la table. En effet, le verre permet de sublimer la robe d'un vin et d'en saisir toutes les subtilités. Il doit donc être transparent et sans salissures.

Deux verres obligatoires sont placés devant les assiettes, quelle que soit la nature du dîner: un verre à eau et un verre à vin. Pour un dîner plus mondain, jusqu'à quatre verres sont placés sur la table, par ordre décroissant de taille de gauche à droite : la flûte à champagne, légèrement décalée vers le centre de la table, le verre à eau, le verre à vin rouge (ou à bourgogne) puis le verre à vin blanc (ou à bordeaux).

Les accessoires

Pour que le couvert soit complet, il faut prévoir un certain nombre d'objets indispensables au bon déroulement du dîner: les carafes à eau en nombre suffisant pour que les hommes puissent se servir et servir leurs voisines, les bouteilles ou carafes à vin posées devant le maître de maison afin qu'il puisse aisément faire le service, les salières et poivrières ainsi que corbeilles à pain, rince-doigts et porte-menu, débarrassés avant le dessert.

A noter qu'une table un peu mondaine ne doit pas avoir de dessous de plats, réservés à la table familiale, car ils impliquent l'intention de se resservir de la nappe.

La décoration

Le dernier élément pour une table plus que parfaite est la décoration, véritable touche finale qui traduit la personnalité de la maîtresse de maison. Chaque détail compte et ajoute à l'ambiance du dîner. Aucune règle n'existe en cette matière si ce n'est le bon goût et l'imagination de chacun.

Des bougies allumées sur la table donnent une grâce spéciale à la table et créent une atmosphère feutrée et tamisée. Les bougies (bougeoirs, chandeliers, photophores) devront être en harmonie avec la nappe ou le décor intérieur.

Les fleurs peuvent également décorer la table. Placées au centre de la table, elles peuvent évoquer une saison et ajouter une touche de naturel à l'ensemble. Attention cependant à veiller à ce que le parfum des fleurs choisies ne soit pas incommodant et que les fleurs ne soient pas allergisantes, que les couleurs créent une unité avec le service et la nappe et que le bouquet n'empêche pas les invités de se voir.

3. Les repas en France

Les repas en France¹ sont trois : petit déjeuner, déjeuner et dîner.

Le petit déjeuner (entre 7 et 8 heures). On mange peu le matin: café, café au lait, thé ou chocolat, tartines de pain avec du beurre ou de la confiture.

Les enfants et certaines adultes prennent des céréales ; 15 % seulement des Français préfèrent le petit déjeuner à l'anglo-saxonne.

¹ <https://lettrespuc.wordpress.com/cuisine/les-repas-en-france/>

Quand on prend son « petit d'j » au café, on commande un café ou un crème (café au lait) et des croissants.

Le déjeuner (entre 12 et 14 heures) et **le dîner** (entre 19 et 21 heures).

Le menu classique est :

- une entrée : salade, charcuteries, œufs, soupe (le soir), etc. ;
- Un plat principal : viande ou poisson accompagnés de légumes, pâtes, etc.
- Du fromage (ou un yaourt) ;
- Un dessert : fruit, gâteau, glace, etc.

L'équilibre entre les repas complet en famille le soir. D'autres font un repas léger le soir. Entre 16 et 17 heures, les enfants prennent un goûter (pain et chocolat, pâtisserie, fruit). On boit surtout de l'eau (eau du robinet ou eau minérale) ; 20 % des adultes boivent du vin régulièrement. Quand on invite du monde (amis ou famille), on sert en général un repas complet et du vin. Avant le repas, on propose un apéritif.

Où mange-t-on ?

Dans les villes, on déjeune souvent au **restaurant de son entreprise** ou de son école (**la cantine**), ou au **restaurant universitaire**.

À la campagne ou dans les petites villes, on rentre chez soi à midi.

Pour déjeuner ou pour dîner, on a aussi le choix entre le « **petit restau** » (pas cher), le **bon restaurant** (repas complet et de qualité), **la brasserie** (café restaurant), sans oublier McDo ou Quick.

4. Les meilleures spécialités culinaires en France

La France connaît 11 meilleures spécialités¹ culinaires :

a)- Les escargots persillés

C'est un plat vraiment singulier que l'on retrouve sur la plupart des bistrots français. Les escargots sont généralement cuits au four avec du beurre, du persil, de l'ail et de l'échalote. Les amateurs des escargots persillés adorent cette association de textures entre le gras du beurre et la vivacité du persil. Ils sont toujours servis dans leurs

¹ <https://www.skyscanner.fr/actualites/top-10-des-meilleures-specialites-francaises>

coquilles. D'origine bourguignonne, cette spécialité française traverse le temps depuis le 19e siècle et est réinterprétée par presque tous les chefs français !

b)- La bouillabaisse

La bouillabaisse est une spécialité française du Sud. On la retrouve notamment sur beaucoup de tables à Marseille. À l'origine, la bouillabaisse est un plat de pêcheurs : au retour de la pêche, les poissons invendus étaient cuits dans l'eau de mer. Puis, le bouillon était versé sur du pain frotté à l'ail, et le poisson mangé à part avec de la rouille (mayonnaise à l'ail relevée de safran !). Aujourd'hui, la bouillabaisse traditionnelle est préparée avec des poissons cuits dans l'eau ou du vin blanc avec de l'ail, de l'huile d'olive et du safran.

c)- Le pot-au-feu

Le pot-au-feu, c'est la spécialité française parfaite pour les déjeuners d'hiver en famille. Facile à réaliser, elle nécessite peu de technique. La clé c'est surtout d'acheter de la viande et des légumes de qualité. Vous aurez besoin de bœuf (paleron et côtes), de légumes d'hiver (carottes, poireaux, navets...) et d'un bouquet garni (thym, laurier, persil...). Mettez tous ces ingrédients dans une grande casserole, remplissez-la d'eau et cuisinez le tout à petit feu. Une spécialité culinaire française à déguster encore et encore.

d)- La quiche lorraine

La quiche est – avec les bergamotes, les madeleines et la mirabelle – l'une des plus délicieuses spécialités culinaires françaises. À l'origine, la quiche lorraine est un plat rural, réalisé avec les produits frais de la ferme (œufs, crème, lard fumé et fromage) sur une base de pâte brisée. Elle se déguste généralement avec une grande salade verte ou d'endives.

e)- Les galettes bretonnes

Encore une spécialité française très facile à réaliser à la maison ! Les galettes bretonnes traditionnelles sont réalisées à partir de trois ingrédients uniquement : de la farine de sarrasin (blé noir), de l'eau et du sel. Mais il faut s'armer d'un peu de patience puisqu'il est recommandé de laisser poser la pâte au frais au moins 24h avant de cuire les galettes. Ensuite, garnissez-les en fonction de vos goûts. Le sol de Bretagne est particulièrement adapté à la culture du sarrasin, d'où l'origine de ces galettes.

f)- Le steak-tartare

Le steak-tartare, c'est le classique plat des bistros français. Spécialité française carnée très prisée par les amateurs de viande, sa réalisation se décline à l'infini. Câpres, condiments, oignons, piment... les assaisonnements sont multiples. Il y a cependant deux conditions pour réaliser le meilleur tartare chez soi : la qualité de la viande (steak haché chez un bon boucher) et des bonnes frites croustillantes en accompagnement.

g)- L'aligot

C'est dans l'Aubrac qu'est né l'aligot et qu'on y déguste les meilleures recettes de cette spécialité française. Les plateaux de l'Aubrac se situent à cheval sur trois départements : la Lozère, le Cantal et l'Aveyron. À l'origine, l'aligot était le plat de survie pour les pèlerins de passage en Aubrac pour Saint-Jacques-de-Compostelle. Il faut dire que c'est un plat très réconfortant : on prépare une base de purée (pommes de terre, lait et crème fraîche de l'Aubrac) à laquelle on ajoute de la tome fraîche de l'Aubrac. Ca réchauffe !

h)- Les huîtres

Les huîtres, c'est une spécialité française qui divise : on en est absolument amoureux, ou bien on les déteste. Elles sont cultivées un peu partout en France, de l'île d'Oléron au Cap-Ferret, en passant par Sète (étang de Thau) et la Corse (étang de Diana). Certains les aiment accompagnées de vinaigre à l'échalote ou de citron, mais les puristes les dégustent en général nature. Armez-vous d'un bon couteau à huître !

i)- Le gratin dauphinois

Le gratin dauphinois, c'est la spécialité française de montagne par excellence. Économique et facile à préparer, on la retrouve sur toutes les auberges des Alpes et du Vercors. Pour préparer cette spécialité du Dauphiné (Isère, Drôme, Hautes-Alpes et une partie du Rhône), vous n'aurez besoin que de pommes de terre, de lait et de crème fraîche, et éventuellement un peu de ciboulette fraîche. Il n'y a plus qu'à mettre les pieds sous la table !

j)- Le bœuf bourguignon

Voici l'une des spécialités françaises les plus iconiques : le bœuf bourguignon. Comme son nom l'indique, c'est un plat de viande mijotée dans du vin de Bourgogne (pinot noir) avec des légumes de saison (champignons, pommes de terre, carottes...). Comme

la plupart des autres spécialités françaises, peu d'ingrédients sont nécessaires, mais leur qualité est primordiale. Le secret des grand-mères ? Une cuisson lente et douce, pour une viande tendre.

k)- La fondue savoyarde

La fondue savoyarde est une spécialité française réputée, originaire de la région de la Savoie. Ce plat riche et savoureux remonte au XVIII^e siècle et se prépare en faisant fondre une combinaison de fromages locaux, généralement du Comté, du Beaufort et de l'Emmental, avec de l'ail, du vin blanc et parfois un soupçon d'eau-de-vie de Kirsch. Servi avec du pain croustillant, il offre une délicieuse expérience de repas en commun, où les convives trempent le pain dans le mélange de fromages fondus, créant ainsi un mélange harmonieux de saveurs.

5. La pâtisserie française

Chaque pâtisserie¹ raconte une histoire unique, reflétant l'art culinaire français, bien plus qu'une simple fierté nationale.

1. Le Paris-Brest

Le Paris-Brest a été inventé près de Paris en 1909, par le pâtissier Louis Durand pour célébrer la course à vélo Paris-Brest-Paris.

C'est une pâtisserie de forme arrondie imitant la roue d'une bicyclette, et qui est composée d'une pâte à choux fourrée à la crème mousseline pralinée, parsemée d'un mélange d'amande effilée, de noisettes et de sucre glace.

On peut également retrouver des versions déclinées de Paris-Brest à la glace et à la crème chantilly.

2. Les Beignets

Ces petits délices frits sont originaires de la Rome Antique. Traditionnellement dégusté à Mardi Gras, les beignets sont répandus dans toutes la France.

Chaque région a son propre beignet et sa propre recette plus ou moins différente (les Bugnes pour la région lyonnaise, les Bottereaux pour la Bretagne et le Poitou ou les Merveilles dans le Sud-Ouest)

¹ https://www.france-hotel-guide.com/fr/blog/patisseries-francaises/#google_vignette

3. La Brioche

La brioche est une véritable institution française. Née en Normandie au Moyen-âge, cette pâtisserie s'est répandue dans toute la France et on en retrouve désormais de nombreuses variations.

On peut par exemple citer la brioche tressée vendéenne ou la brioche parisienne composée de deux boules superposées.

4. Les Chouquettes

Les chouquettes sont des bouchées de pâte à choux, saupoudrées de perles de sucre. Poétiquement appelées "Pets de nonne" quand elles sont cuites à l'huile, elles sont un dessert emblématique de Paris dont l'origine remonte au 16ème siècle quand le pâtissier Popelini, au service de Catherine de Médicis invente un gâteau à la pâte desséchée au four, "Le Popelin".

Les chouquettes actuelles viennent de l'innovation d'Antonin Carême qui reprit au 18ème siècle la recette de la pâte à chaud pour créer la pâte à choux.

5. Le Chou

Le chou à la crème est une version plus gourmande des Chouquettes, la gourmandise est peut-être un vilain défaut mais ces bouchées de pâte à choux garnies avec de la crème pâtissière ou de la chantilly sont exquises et vous ne saurez y résister !

6. L'Éclair

Anciennement appelée « Petite Duchesse », cette délicieuse pâtisserie est composée de pâte à choux allongée, fourrée de crème pâtissière, surmontée d'un glaçage au chocolat ou au caramel.

Il y en a pour tous les goûts : l'éclair peut en effet être fourré à la vanille, au café, au chocolat, à la mousse de fruits, à la crème chantilly, bref c'est une pâtisserie assez déclinable.

7. La Charlotte aux fraises

Si la charlotte aux fraises a été créée en Angleterre en l'honneur de la Reine Charlotte au XIXème siècle. Il faut attendre le chef Antonin Carême pour qu'elle ressemble à celle qu'on connaît aujourd'hui.

Composée de biscuits cuillères, d'une bavaroise et de délicieuses fraises fraîches, ce gâteau ravira les petits comme les grands.

8. Le Millefeuille

On ignore la vraie origine de cette pâtisserie mais une chose est sûre, son nom proviendrait de la superposition des couches de pâte feuilletée.

Bien évidemment, elle ne compte pas mille couches de pâte feuilletée comme le dit son nom mais juste trois couches entre lesquelles sont disposées deux couches de crème pâtissière à la noix de coco, pralinée, au moka, au caramel, à l'amande ou encore à la vanille. Un glaçage en sucre glace vient garnir le sommet de la préparation.

9. Les Madeleines

Les madeleines sont les gâteaux iconiques français. Elles ont été créées par Madeleine Paulmier, une cuisinière de Commercy au XVIII^{ème} siècle qui leur a donné son nom.

Originaires de Lorraine, ils se sont depuis démocratisés en France, et même en Espagne, et est un incontournable du goûter. Elles peuvent aussi se détourner avec des versions au chocolat.

10. Le Financier

Ces petits gâteaux étaient appelés à l'origine des "visitandines", préparés par les sœurs de la visitation dans un couvent en Lorraine au 17^{-ème} siècle.

C'est un pâtissier parisien qui les réinvente au 19^{ème} siècle. Son magasin se situe aux portes de la Bourse à Paris et ses principaux clients sont des financiers, ce qui donne son nom à ce gâteau.

C'est rapidement qu'il modifie l'apparence des financiers pour qu'ils ressemblent à des lingots, un petit clin d'œil aux clients qui dégustent sa création.

11. Le Pain Perdu

L'histoire du Pain Perdu remonte jusqu'à l'Empire Romain. Ce gâteau est fait à partir des restes de pain rassis trempé dans du lait et des œufs puis grillé.

Le pain perdu a des variantes dans toute la France et peut être aromatisé de cannelle, de triple-sec, de pommes. C'est un gâteau économique et facile à faire qui ravira vos papilles.

12. La Tarte au citron meringuée

Importée d'Outre-Atlantique en Europe, la tarte au citron telle que nous la connaissons aujourd'hui a été inventée en 1806 par une pâtissière de Philadelphie, Elizabeth Goodwell.

La meringue vient de Suisse, inventée par un certain pâtissier du nom de Gasperini originaire de la ville de suisse romande Meiringen d'où le nom "meringue".

Cette tarte est composée d'un mélange d'œufs, de sucre, de jus de citron et de zeste de citron souvent appelé Lemon Curd.

Elle est recouverte d'une meringue légèrement dorée pour donner la fabuleuse tarte au citron meringuée.

13. La Religieuse

Cette pâtisserie fut conçue pour la première fois vers 1856 dans le café Frascati à Paris.

La religieuse se compose d'un chou garni de crème pâtissière et recouvert d'un fondant du même parfum que ladite crème.

Ce premier chou est surmonté d'un autre chou identique mais plus petit et les deux sont fixés l'un sur l'autre, grâce à une crème au beurre.

14. Le Fondant au chocolat

Ce délice chocolaté a été inventé par un chef français dans sa jeunesse, Michel Bras qui était fasciné par le chocolat.

C'est durant ses études loin du domicile familial qu'il expérimentait sur des desserts et finit par créer un fondant au chocolat : un "noyau" au chocolat fondant qu'il plaça dans un biscuit léger lui aussi au chocolat.

Le fondant a été décliné à bien des sauces et on parle souvent de « moelleux au chocolat », ou de "mi-cuit au Chocolat", c'est un dessert qui explore matière, sensation et utilisation du chocolat. Un dessert très populaire en France.

15. Le Macaron

Le macaron n'a pas toujours eu l'apparence qu'on lui connaît de petit gâteau aux amandes, sucre et blancs d'œufs croquant à l'extérieur et garni de confiture, crème ou liqueur à l'intérieur.

A l'origine, il portait le nom de "maccherone", un dessert apparu en Italie au Moyen-âge et importé par Catherine de Médicis en Ardèche en 1581 à l'occasion d'un mariage de nobles.

Ce n'est que dans les années 1830 que des pâtisseries parisiens l'ont revisité pour créer le macaron contemporain, qui est un phénomène mondial.

16. Les Canelés

Cette pâtisserie vient de Gironde et son invention date du 18ème siècle. Les nonnes se servaient de farine trouvée dans des cales de bateaux pour réaliser leurs petits gâteaux.

Elles confectionnaient leur pâte fine et la faisaient frire dans du saindoux, enroulée autour d'une tige de canne. Quelques décennies plus tard, cette recette a été reprise et renommée Millasson.

Ces pâtisseries étaient cuites dans des moules en bronze cannelé. Cette sucrerie n'a eu de cesse d'être améliorée pour devenir un petit gâteau à la pâte parfumée au rhum et à la vanille enrobée d'une croûte caramélisée, emblématique de Bordeaux.

17. L'Opéra

Cette pâtisserie est constituée de 3 carrés de biscuit Joconde imbibé de sirop au café, de ganache au chocolat et de crème au beurre au café.

Pour la petite histoire, il aurait été nommé ainsi à cause de sa forme très similaire à la scène de l'Opéra Garnier ou sinon en hommage aux danseuses de l'Opéra qui se rendaient dans une boutique de pâtisserie de la maison de pâtisserie Dalloyau.

18. Le Fraisier

Les origines de cette pâtisserie demeurent obscures. Toutefois, le fraisier fait bel et bien partie des pâtisseries à retrouver dans une boulangerie ou dans une pâtisserie française.

Son actuelle version est composée d'une génoise à la pistache, d'une crème mousseline vanille, de fraises et une fine pâte d'amande serait apparue dans les années 60, avant d'être popularisée par la maison Lenôtre. On peut également le retrouver décliné en verrine.

19. Le Saint Honoré

Le Saint Honoré doit son nom au saint patron des boulangers mais en réalité, cette pâtisserie porte le nom de la rue dans laquelle vivait son créateur. A l'origine, c'était une brioche fourrée de crème pâtissière retravaillée.

Aujourd'hui le Saint Honoré est un dessert composé d'une pâte feuilletée à l'intérieur de laquelle on retrouve des boules de pâte à choux garnies de crème chiboust. Les boules sont fixées à la pâte par du caramel.

20. La Tarte Tatin

C'est une tarte aux pommes caramélisées au sucre et au beurre mais montée à l'envers ! Elle est souvent accompagnée de crème fouettée ou d'une boule de crème à la vanille.

C'est une recette régionale rendue célèbre par les sœurs Tatin qui tenaient une auberge où, un célèbre critique culinaire l'avait mangée et aurait par la suite inventé la légende autour de cette tarte racontant qu'elle était née d'une maladresse de l'une des deux sœurs.

21. Le Baba au rhum

Cette pâtisserie est constituée d'un gâteau moelleux imbibé de rhum. L'histoire raconte que le Roi Stanislas de Pologne trouva son Kouglof trop sec et l'arrosa de vin de Malaga pour le rendre plus moelleux.

Le rhum dans la nouvelle version est dû à Nicolas Stohrer, pâtissier parisien qui a eu l'idée de remplacer le vin par du rhum !

22. Les Profiteroles

Au départ, les profiteroles n'étaient pas des douceurs sucrées mais bel et bien des petites bouchées salées. Au 16ème siècle, « profiterole » désignait une récompense particulière donnée à des servants contre bons services. Cette récompense était une boulette de pain cuit aux cendres et souvent utilisée dans des potages aux profiteroles. En 1690 la profiterole est reconnue comme "petit pain évidé, farci de béatilles".

C'est le pâtissier, Antonin Carême qui a permis la réinvention des profiteroles en ce que l'on connaît aujourd'hui grâce à sa pâte à choux. Les profiteroles sont des boules de pâte à choux garnie de glace à la vanille, nappés d'une sauce au chocolat chaud. Elles sont devenues un des grands classiques de la pâtisserie française.

23. Le Kouign-Amann

Le Kouign-Amann est une pâtisserie bretonne née à Douarnenez en 1865 de la main du boulanger Yves-René Scordia. Ce gâteau a été totalement improvisé par le boulanger qui n'avait rien à servir à ses clients et l'a confectionné à partir de sucre, de beurre et de pâte à pain.

Ce dessert et ses origines ont fait débat dans toute la Bretagne mais on peut aujourd'hui affirmer qu'il vient de Douarnenez et que le vrai Kouign Amann se déguste nature !

Il existe cependant beaucoup de déclinaison au chocolat ou aux amandes par exemple ; c'est un dessert qui saura ravir les papilles des plus gourmands.

24. Le Quatre-Quarts.

L'histoire de ce gâteau est aussi simple que son nom ! Il est appelé ainsi car il est composé de quatre ingrédients à part égale : Un quart d'œufs, un quart de sucre, un quart de beurre salé et un quart de farine. Ce dessert se décline aussi en bien des recettes, à base de chocolat par exemple.

Cependant le quatre-quarts nature a su se faire une place de choix dans le cœur des français et se retrouve sur la table des petits comme des plus grands, partout en France !

25. La Tropézienne

Ce dessert connu de tous les français est né de l'imagination d'Alexandre Micka, un boulanger d'origine polonaise. Dans les années 50 Alexandre a été choisi comme traiteur pour les acteurs du film " Et Dieu créa la femme" qui était tourné à Saint-Tropez. Tous les jours il cuisinait (entre autres) ce gâteau pour l'équipe de tournage.

Ce dessert n'avait pas de nom et c'est Brigitte Bardot qui dit à Alexandre de lui en trouver un. La (tarte) Tropézienne aurait pu s'appeler " la Tarte de Saint-Tropez" mais Alexandre a opté pour " la tropézienne".

Ce gâteau avec ses deux brioches sucrées rassemblées en leur centre par un subtil mélange de crème pâtissière et de crème au beurre est devenu une pâtisserie au succès retentissant.

Partie II : Fiches pédagogiques de travaux dirigés

Fiche 1
Testez vos connaissances
Fiche 2
Les caractéristiques géographiques de la France
Fiche 3
Les caractéristiques climatiques et environnementales de la France
Fiche 4
L'empire colonial français
Fiche 5
Histoire de la France
Fiche 6
Les textes fondateurs de la République française
Fiche 7
Laïcité, religions et cultes en France
Fiche 8
La V ^e République française
Fiche 9
Les événements du mai 1968
Fiche 10
Les présidents de la V ^e République
Fiche 11
Le système politique et administratif en France
Fiche 12
Les symboles de la république française
Fiche 13
L'histoire de la langue française
Fiche 14
Les langues régionales de France
Fiche 15
Les habitudes alimentaires en France
Fiche 16
La consommation et la cuisine
Fiche 17
Les bonnes manières à table
Fiche 18
Les fêtes et les traditions
Fiche 19
La mode en France
Fiche 20
La vie culturelle en France (cinéma, télévision, musique, presse)

Fiche 1 Testez vos connaissances

Activité 1 : Pour chaque question, choisissez une seule réponse

1. Combien de lettres y a-t-il dans l'alphabet français ? a. 24 lettres b. 26 lettres c. 22 lettres 2. Quel jour fêtent les français Noel ? a. Le 14 juillet b. Le 25 décembre c. Le 2 février 3. Que mangent les français traditionnellement le 25 décembre ? a. Des crêpes b. La bûche de Noel c. La galette des Rois 4. Que mangent les français le 6 janvier ? a. La galette des Rois b. La quiche lorraine c. La bûche de Noel 5. À Paris, quel personnage important habite au palais de l'Elysée ? a. Le 1^{er} ministre b. Le président de la République c. Le maire de Paris 6. Quel est le surnom de la ville de Paris ? a. La ville brillante b. La ville grise c. La ville lumière	7. Que mangent les français traditionnellement à la chandeleur ? a. La galette des Rois b. Des crêpes c. Des œufs en chocolat 8. Lequel de ces fromages est d'origine française ? a. L'emmental b. Le camembert c. Le gouda 9. Qu'est-ce que la Corse? a. Une montagne française b. Une ville française c. Une île française 10. Quel est le jour de la fête nationale en France ? a. Le 8 mai b. Le 14 juillet c. Le 11 novembre 11. Quel est le jour de la fête des Rois ? a. Le 6 février b. Le 6 janvier c. Le 6 décembre 12. Comment le chien d'Obélix s'appelle-t-il ? a. Milou b. Jules César c. Idéfix
---	--

13. Comment appelle-t-on les pays où l'on parle français ? a. Les pays anglophones b. Les pays gaulois c. Les pays francophones 14. Qui est l'inventeur de la poubelle ? a. M. Sac b. M. Poubelle c. M. Plastique 15. Qu'est ce que Chanel N°5 ? a. Un magazine de mode b. Un parfum c. Une fusée spéciale 16. Où se trouve la Normandie ? a. Au nord de la France b. Au sud de la France c. En Angleterre	17. Quel est le nom du train qui passe sous la Manche ? a. L'Eurostar b. Le Transsibérien c. Le train bleu 18. Quelle mer borde la côte d'Azur ? a. Mer du nord b. Mer noire c. Mer méditerranée 19. Quel jour fêtent les français le Chandeleur ? a. Le 25 décembre b. Le 14 juillet c. Le 2 février
--	---

Activité 2: En vous basant sur les éléments cités dans le schéma¹ ci-dessous, vous dites ce qui caractérise la culture en France.

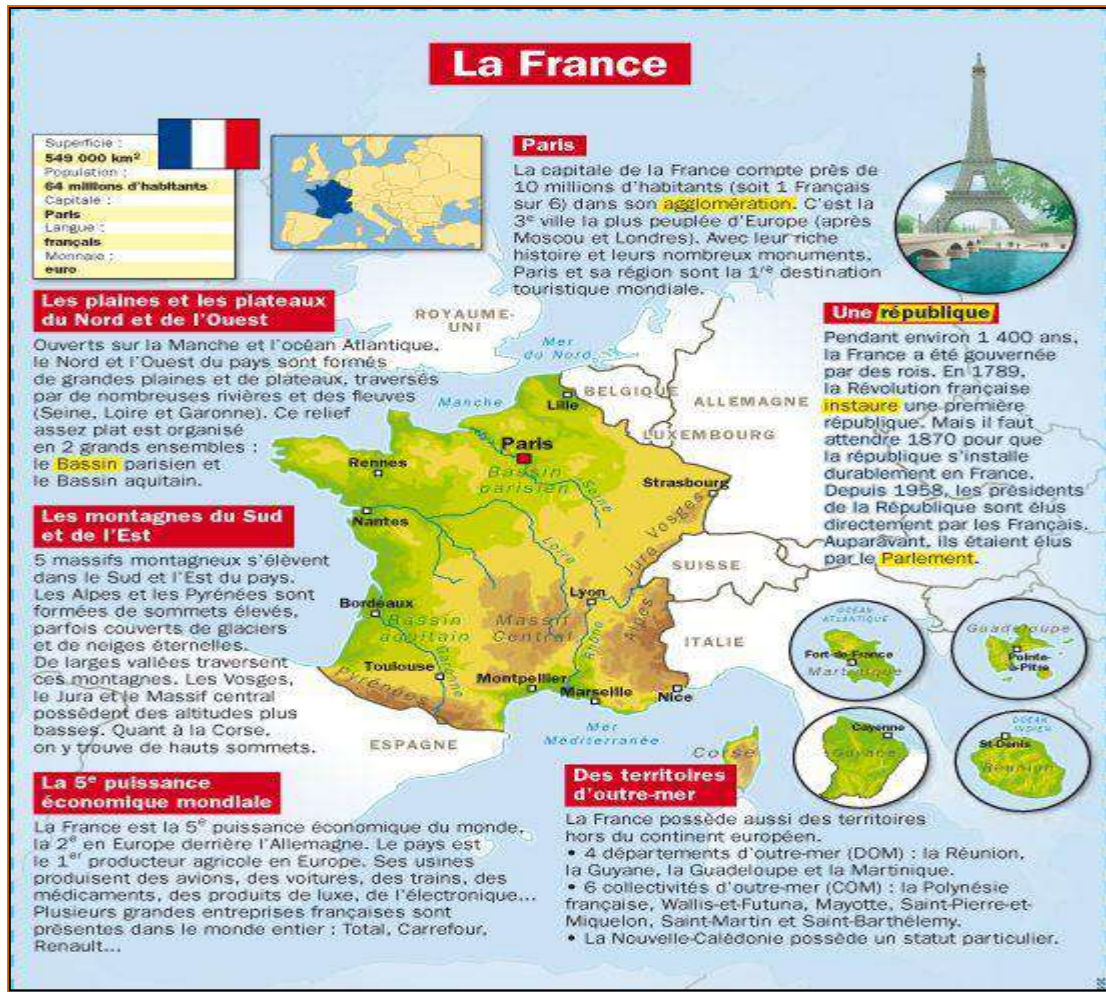


¹ **Source:** Cours culture et civilisation, (2020). p 12 **Lien :**
<https://fac.umc.edu.dz/fl/images/cours/Culture%20ET%20CIVILISATION%20%201%20ERE%20ZEGHNOUF%20CHAFIK.pdf>

Fiche 2 Les caractéristiques géographiques de la France

Activité 1 :

En vous aidant de l'image ci-dessous, rédigez un court texte dans lequel vous parlez des caractéristiques géographiques de la France (situation géographique, frontières, superficie, population, nombre de départements, grandes villes...)



Correction :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

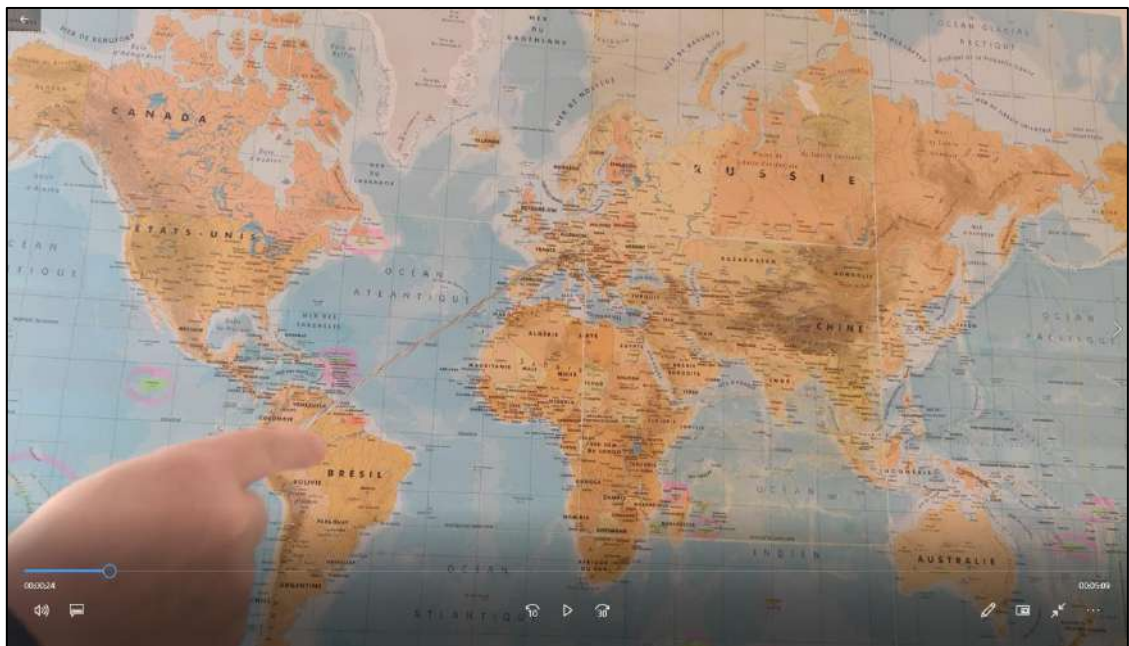
.....

Activité 2 : Visionnez les deux vidéos suivantes puis répondez aux questions ci-dessous :

1- « Le territoire français d'aujourd'hui » ¹



2- « La France métropolitaine et d'Outre-mer » ²



¹ Source : <https://www.youtube.com/watch?v=DqGtIUbrYSM>

² Source : <https://www.youtube.com/watch?v=Vgc43HztnLE>

Questions :

1. Les départements d'outre-mer (DOM) s'appellent depuis quelque temps, DROM-COM. Les sigles DROM signifient : Départements et Régions d'Outre-Mer et celui de COM signifie : Collectivités d'Outre-Mer.

Cependant, les départements d'outre-mer sont composés, de DROM-COM, et TOM (Territoires Outre-Mer). À vous de les découvrir ou les redécouvrir à travers cette activité.

- a) À quel DROM rattachez-vous 'Kourou' ?

.....

- b) Quelle est cette COM située en Océanie ?

.....

- c) À quel DROM associez-vous la ville de 'Saint-Pierre' ?

.....

- d) À quelle île rattachez-vous 'Les Trois Ilets' ?

.....

- e) Quelle est cette île française située dans l'océan Indien ?

.....

- f) À quel DROM rattachez-vous ce nom 'Rhum La Mauny' ?

.....

- g) Quel rang occupe 'Mayotte' au DROM ?

.....

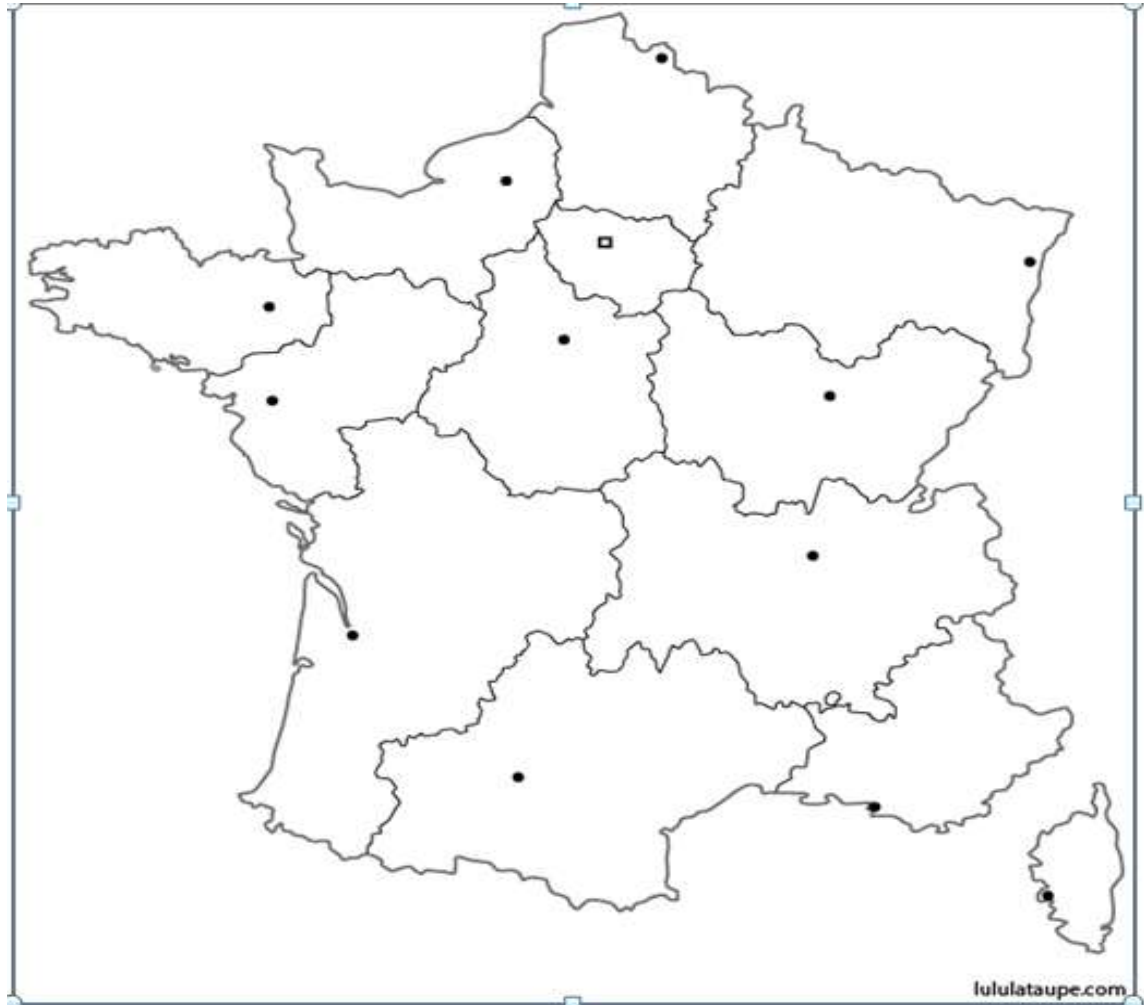
- h) À quoi rattachez-vous le nom 'Nouméa' ?

.....

- i) Laquelle de ces villes est la plus francophone : Saint-Denis de la Réunion, Nouméa ?

.....

2. Depuis le 1^{er} janvier 2016, le découpage administratif en France a changé. Ainsi, le nombre de régions que compte la Métropole a été réduit à 13. En vous basant sur vos connaissances, désignez ces treize régions sur la carte ci-dessous.



Fiche 3 Les caractéristiques climatiques et environnementales de la France

Activité 1 :

En vous aidant de l'image¹ ci-dessous, rédigez un court texte dans lequel vous parlez du climat en France.



Correction :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

¹ Source : <https://franpress.blogspot.com/2018/08/les-zones-climatiques-en-france.html>

Activité 2 :

Visionnez la vidéo¹ suivante puis répondez aux QCM suivant : *(Mettez x sur la bonne réponse)*



1. Le thème de la vidéo : ○ La dégradation de la santé des forêts en France ○ La dégradation de l'état de routes en France ○ Le réchauffement climatique en France 2. En France les étés sont devenus plus secs et plus chauds, à cause : ○ Des forêts ○ Du réchauffement climatique ○ Des arbres 3. ONF c'est ○ Office National des Forêts ? ○ Organisme National des Forêts ? ○ Office de la Nature et des Forêts 4. La régénération des forêts est une ○ Conséquence contre la dégradation des forêts ○ Problème causé par la dégradation des forêts ○ Solution contre la dégradation des forêts	5. Combien de méthodes y a-t-il pour la régénération des forêts ○ Deux méthodes ○ Trois méthodes ○ Quatre méthodes 6. Pour lutter contre le réchauffement climatique, les agents de l'ONF préconisent ○ de planter un seul type d'arbre ○ de planter deux types d'arbres ○ de diversifier les types d'arbres 7. La France plantera ○ 50 millions d'arbres dans les 5 prochaines années ○ 50 millions d'arbres dans les 50 prochaines années ○ 5 millions d'arbres dans les 50 prochaines années
---	--

¹Titre de la vidéo : Changement climatique : l'ONF prépare la forêt de demain

Lien :

[https://vodinfo.tv5monde.com/upload/2022/10/Changement climatique IONF prepare la foret de demain.mp4](https://vodinfo.tv5monde.com/upload/2022/10/Changement_climatique_IONF_prepare_la_foret_de_demain.mp4)

Activité 3 :

Votre camarade veut partir à Strasbourg pour rejoindre l'Université. En vous aidant des renseignements extraits du texte ci-dessous, montrez-lui les informations justes et les informations fausses : *(aidez-vous de la carte géographique de l'activité n°04)*

L'été est chaud / L'été est très chaud / L'été est parfois orageux / L'hiver est froid / L'hiver est plutôt doux / Il pleut souvent / Il neige souvent

Les informations justes	Les informations fausses
.....	
.....	
.....	

Texte : Le climat en France¹

Le climat en France

En France métropolitaine, le climat est tempéré. Il n'y fait ni trop chaud ni trop froid, mais le rythme des saisons est bien marqué.

Au printemps, de mars à mai, la météo est agréable. Les températures sont douces et le soleil fait de belles apparitions malgré des précipitations fréquentes. En été, de juin à septembre, il peut faire chaud, surtout dans le Sud de la France, mais le thermomètre dépasse rarement les 35 degrés Celsius.

D'octobre à décembre, l'automne offre encore de belles journées mais le temps est souvent humide. Sans être très rigoureux, les hivers sont froids. La neige succède parfois à la pluie et les températures peuvent être négatives, surtout en altitude.

Le long de la façade atlantique, dans les régions de l'ouest de la France, le climat est océanique. Les écarts thermiques sont modérés et les hivers plutôt doux mais humides. Il y pleut relativement souvent.

À l'est, le climat est continental. Les étés sont chauds, parfois orageux, et les hivers froids. Les températures peuvent descendre en dessous de 0 degré Celsius et s'accompagner, dans les massifs, de fréquentes chutes de neige.

Dans le Sud, le climat est méditerranéen. Les étés y sont très chauds et les hivers doux et secs. L'automne s'accompagne souvent d'épisodes orageux et de fortes pluies qui peuvent provoquer des inondations.

Quant aux départements d'Outre-Mer, le climat y est tropical et les températures descendent rarement sous les 20 degrés Celsius.

¹Source : Campusfrance.org

Lien : <https://www.campusfrance.org/fr/meteo#:~:text=Dans%20l'ensemble%2C%20la%20France,les%20r%C3%A9gions%20sont%20assez%20importantes>

Activité 4 :

Écrivez dans les encadrés ci-dessous les noms de six des huit pays limitrophes de la France. Rappelez-vous de leurs initiales qui sont : AIMABLES



Fiche 4 L'empire colonial français

Activité 1: Lisez le texte ci-dessous, puis répondez aux questions suivantes :

L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS

L'Empire colonial français désigne l'ensemble des territoires d'outre-mer colonisés par la France. Cet empire colonial a existé de 1534 à 1763, donc durant 229 ans, puis de 1830 à 1962, soit durant 132 ans, si l'on fait abstraction de l'Empire napoléonien en Europe. Au total, l'Empire colonial français a duré plus ou moins quatre siècles, précisément 361 ans. Les historiens distinguent généralement deux périodes concernant les empires coloniaux français.

1. Le premier empire colonial (1534-1763)

La première colonisation s'est constituée à partir du XVI^e siècle; il comprenait des territoires nord-américains (Nouvelle-France: Canada, Acadie, Louisiane, Terre-Neuve) et des Antilles (Martinique et Guadeloupe), puis l'archipel des Mascareignes (Maurice, Rodrigues et La Réunion) dans l'océan Indien, ainsi que des comptoirs dans les Indes et en Afrique. Dès 1534, la France tenta d'installer des colons français au Canada, mais il fallut attendre Samuel de Champlain en 1608 pour commencer la véritable colonisation en Nouvelle-France, surtout au Canada et en Acadie.

Au XVII^e siècle, la France poussa plus loin ses ambitions territoriales en occupant la Louisiane (1682), puis dans les Antilles La Dominique, la Grenade, Sainte-Croix (aujourd'hui les îles Vierges américaines), Sainte-Lucie et Saint-Vincent. Au cours de cette même période, des colons français s'installèrent en Afrique (Sénégal) et dans l'océan Indien (l'île de La Réunion), ainsi que dans quelques comptoirs dans les Indes.

La présence française en Amérique s'effondra après la guerre de Sept Ans et, au moment du traité de Paris de 1763, la France renonça au Canada et à ses établissements dans les Indes et au Sénégal. Cependant, la situation économique des Antilles demeura florissante pendant les années qui suivirent, et ce, jusqu'à la Révolution française.

2. Le second empire colonial (1830-1962)

Le second empire colonial français débuta en 1830, sous Louis-Philippe (roi des Français), par la prise de possession d'Alger en 1830. Cette première phase expansionniste fut suivie par la conquête rapide de la Tunisie et celle plus lente du Maroc. Progressivement, la France conquiert de nouveaux territoires, dont le Gabon, la Côte-d'Ivoire et la Guinée. Les autorités françaises annexèrent des îles dans le Pacifique, telles la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie, et Wallis-et-Futuna. Pour ne pas se faire damer le pion par la Grande-Bretagne, la France s'établit en Indochine (Vietnam, Cambodge et Laos). En quarante ans, la France se retrouva ainsi la deuxième puissance coloniale au monde, derrière la Grande-Bretagne.

Après la défaite française de 1870, la III^e République multiplia les efforts pour restaurer l'honneur national en se lançant dans une politique de colonisation. En 1881, un protectorat fut imposé à la Tunisie, mais le congrès de Berlin (1884-1885) limita la zone d'influence française à l'Afrique équatoriale (Congo français). Cependant, le gouvernement français créa en 1895 l'Afrique-Occidentale française qui regroupait une fédération des territoires du Sénégal, de la Mauritanie, du Soudan français (aujourd'hui le Mali), de la Haute-Volta (aujourd'hui Burkina), de la Guinée française, du Niger, de la Côte-d'Ivoire et du Dahomey (aujourd'hui Bénin). Sa capitale était Dakar. Madagascar fut annexée en 1896.

Toutefois, près d'un siècle plus tard, l'Empire colonial français se désintégrait. La défaite française de 1940 bouleversa l'équilibre des forces au profit de l'empire du Japon qui envahit l'Indochine française en 1941 et proclama l'indépendance des trois pays en mars 1945.

3. La décolonisation

L'arrivée au pouvoir du général de Gaulle en 1958 fit craquer définitivement le système colonial français. Le 24 août 1958, il déclara à Brazzaville: «Il est naturel et légitime que les peuples africains accèdent à ce degré politique où ils auront la responsabilité entière de leurs affaires intérieures, où il leur appartiendra d'en décider eux-mêmes.» Dès lors, il entama la décolonisation de toutes les colonies d'Afrique.

De l'Empire français ne subsistent aujourd'hui que les plus anciennes colonies insulaires qui sont graduellement devenues des départements et des territoires d'outre-mer (DOM-TOM). Néanmoins, la France est parvenue à conserver des liens étroits avec la plupart de ses anciennes possessions africaines, notamment grâce à une politique de coopération économique et culturelle.

Bien que la décolonisation soit en principe achevée, la France maintient une emprise territoriale importante. Autrement dit, si l'Empire a vécu, il n'a pas totalement disparu. Depuis les années 1960, le pays a conservé un grand nombre de territoires insulaires: dans les Antilles: Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy; Saint-Martin; en Amérique du Sud: Guyane française; en Amérique du Nord: Saint-Pierre-et-Miquelon; dans le Pacifique: Nouvelle-Calédonie, Polynésie française; Wallis-et-Futuna; et dans l'océan Indien: Mayotte, La Réunion, Terres australes et antarctiques françaises.

Texte adapté d'un article de : Jacques Leclerc, Université Laval, collaborateur à la CEFAN

Source :

https://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/empire_fran%C3%A7ais.htm

Questions :

- Que désigne le terme « l'empire colonial français » ?
- Citez les deux périodes de l'empire colonial français puis indiquez sa durée totale
- Quels sont les continents où les Français ont eu des colonies et à l'inverse les continents où ils n'ont pas eu de colonies ?
- A quels moments le premier empire puis le second empire s'effondrèrent-ils ? Citez les causes.
- Qui était l'instigateur de la décolonisation et en quelle année ?

Activité 2: Formez des groupes à trois étudiants. Sur la carte ci-dessous :

- Indiquez par la couleur rouge les pays colonisés par la France lors du 1er empire ; par la couleur verte les pays colonisés par la France lors du second empire et par la couleur violet les territoire encore colonisés par la France.
- Ajoutez une deuxième légende à la carte géographique



Fiche 5 Histoire de la France

Activité 1: Visionnez la vidéo intitulée «*L'Histoire de France en un coup d'œil*»¹ puis lisez le texte intitulé «*L'HISTOIRE DE FRANCE EN UN COUP D'ŒIL (I)*», ensuite répondez aux questions ci-dessous :



Texte : *L'HISTOIRE DE FRANCE EN UN COUP D'ŒIL (I)*

L'HISTOIRE DE FRANCE EN UN COUP D'ŒIL (I)

Les premières occupations du territoire de la France actuelle remontent au paléolithique. La grotte de Lascaux dont l'âge est estimé à environ 18000 ans est l'une des plus importantes grottes préhistoriques en France. Elle est connue pour la qualité de ses peintures.

Vers 1300 avant notre ère, les Celtes originaires d'Europe centrale entament par vagues successives la colonisation de la future Gaule et seront donc en partie à l'origine de la civilisation gauloise. Au 2^e siècle avant notre ère, c'est au tour des Romains de conquérir la Gaule. Cette conquête s'achèvera en 52 avant notre ère avec la défaite de Vercingétorix à Alésia. A partir de cette date, l'installation des Romains a donc eu une influence durable car les populations locales ont alors adopté leur mode de vie et la culture latine. La paix romaine dure plus de 200 ans. Mais à partir du milieu du 3^e

¹ <https://www.youtube.com/watch?v=QRA88e8xY90>

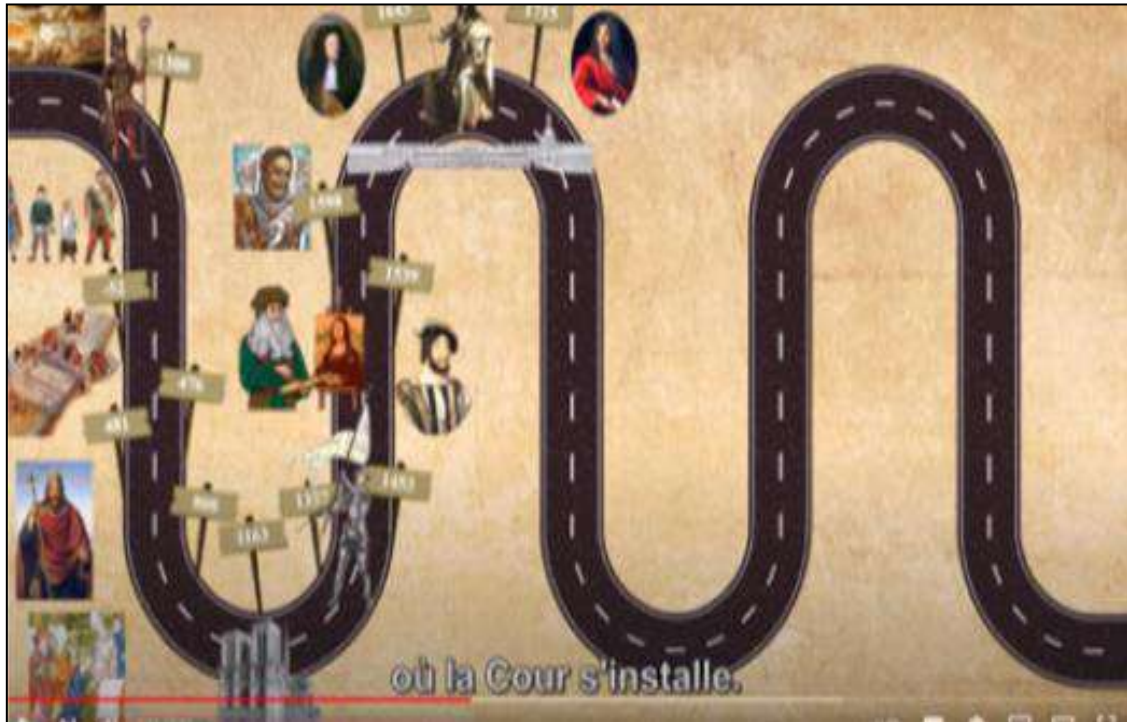
siècle de notre ère, les peuples germaniques francs et alamans franchissent le Rhin et pillent la Gaule à plusieurs reprises, et en 476 la chute de l'empire romain marque la fin de l'antiquité et le début du moyen-âge.

En 481 Clovis qui a unifié les différents peuples francs devient roi des Francs et adopte la religion chrétienne. Le royaume France étant ensuite sur une partie de l'Europe et le jour de Noël de l'an 800 Charlemagne est couronné empereur d'Occident par le pape Léon III. En 1163, débute la construction de la cathédrale Notre-Dame de Paris qui va s'étendre sur plus de deux siècles. De 1337 à 1453, la guerre de cent ans oppose la France à l'Angleterre pour la succession au trône de France. C'est durant cette guerre que Jeanne d'Arc a conduit les troupes françaises à la libération d'une partie du territoire français. Cette héroïne nationale incarne aujourd'hui le courage au service de la France.

Avec la fin de la guerre de cent ans tant débute la Renaissance. François 1er amoureux des arts invite Léonard de Vinci en France qui passera les dernières années de sa vie, apportant avec lui la Joconde. Mais surtout en 1539, François premier signe l'ordonnance royale dit de Villers Cotterêts qui fait du français la langue officielle exclusive de l'administration et du droit en France au lieu et place du latin. En 1598, Henri IV met un terme aux guerres de religion en accordant aux protestants la liberté d'exercer leur religion. De 1643 à 1715, Louis XIV règne sur le royaume de France. Le pays alors dirigé par une monarchie absolue, le roi concentre tous les pouvoirs. A cette époque se met en place un État puissant et centralisé dans la capitale, c'est l'âge classique, le grand siècle : Jean de La Fontaine écrit ces fameuses *fables*, Molière écrit *l'avare* et *le malade imaginaire* et le petit château de Versailles devient un immense palais où la Cour s'installe.

Questions :

- a. Quelles sont les trois grandes périodes de l'Histoire de France citées dans le texte ? Relevez-les du texte
- b. Complétez le tableau suivant à partir des douze dates importantes indiquées dans cette photo extraite de la vidéo.



Périodes de l'Histoire de France	Les dates importantes	L'évènement historique
Antiquité	-1300 (Avant J.C)	La conquête de la Gaule par les Celtes, originaires d'Europe centrale
Antiquité	-52 (Avant J.C)	La conquête de la Gaule par les Romains
.....	476	

Activité 2: Visionnez la vidéo intitulée « *L'Histoire de France en un coup d'œil* » puis lisez le texte intitulé « *L'HISTOIRE DE FRANCE EN UN COUP D'ŒIL (II)* », ensuite répondez aux questions suivantes :

L'HISTOIRE DE FRANCE EN UN COUP D'ŒIL (II)

Nous entrons ensuite dans le siècle des Lumières. Rousseau, Voltaire ou encore Diderot combattent l'obscurantisme religieux et promeuvent à travers leurs œuvres la tolérance, la liberté de pensée et les bienfaits de la science. Entre 1751 et 1772, notamment *l'Encyclopédie française* est éditée sous la direction de Diderot et d'Alembert. Les idées nouvelles préparent de profonds bouleversements et en 1789 débute la révolution française. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen est adoptée par l'assemblée constituante et affirme les droits et libertés dont doit disposer tout être humain dès sa naissance. En 1792, est mise en place la première République, sa devise est alors « *La République est une et Indivisible : liberté égalité fraternité ou la mort* ». La révolution va se poursuivre jusqu' en 1799, année du coup d'Etat du 18 brumaire exécuté par Napoléon Bonaparte.

A partir de 1830, la France constitue un vaste empire colonial composé principalement de régions d'Afrique mais aussi d'Asie et d'Océanie. En 1848 une deuxième République est mise en place qui ne se maintiendra que quatre ans mais qui dès ses débuts abolit l'esclavage. En 1862, Victor Hugo publie *les misérables*. Il est l'un des plus grands écrivains français et s'est engagée contre les inégalités sociales et la peine de mort. En 1871, en réaction à la défaite française de la guerre franco-prussienne de 1870 et au siège de Paris, le peuple parisien s'insurge contre le gouvernement et ébauche pour la ville une organisation proche de l'autogestion : c'est la Commune de Paris. La fin tragique de cette insurrection inspirera à Louise Michel le drapeau de l'anarchisme. En 1875, une troisième République est mise en place. La forme républicaine du gouvernement est alors établie de façon stable. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique au début des années 1880, est à l'origine de l'enseignement public gratuit et laïc.

Le 20^{ème} siècle va connaître les grandes troubles que nous connaissons tous. En 1914, débute la première guerre mondiale. Jean Jaurès qui s'opposait à la guerre est assassiné. Les combats font plus de 9 millions de morts et s'achèvent en 1918. Le 11 novembre est un jour férié en commémoration de la fin de la Première Guerre Mondiale. La paix est de courte durée. En 1939, débute la seconde guerre mondiale, déclenchée par Adolf Hitler. Suite à la défaite française face à l'Allemagne, le maréchal Pétain met en place le régime de Vichy qui collabore avec l'Allemagne nazie. Parallèlement, la Résistance se met en place et Jean Moulin est souvent considéré comme l'un des principaux héros de la Résistance. Il a participé à l'unification des mouvements de la résistance avant d'être capturé et torturé par la Gestapo. Il meurt de ses blessures le 8 juillet 1943. En 1946, est mis en place une quatrième république. Elle reste globalement fidèle au modèle de la république parlementaire qui s'était imposée à partir de 1875, mais elle est rapidement abandonnée. En effet, la V^{ème} république, qui est l'actuelle forme du régime politique républicain en vigueur en France, est mise en place en 1958. C'est Charles de Gaulle, chef de la Résistance pendant la seconde guerre mondiale qui en est l'instigateur et qui en devient le premier président élu. Cette République marque une rupture par rapport à la tradition parlementaire de la république

française dont la volonté est de renforcer le rôle du pouvoir exécutif. En mai 68 un mouvement social est initié par des étudiants et s'étend aux salariés et au monde ouvrier. Ces grèves et ces manifestations sont parmi les plus importantes du 20e siècle. En 1974, la majorité est fixée à 18 ans et en 1975 la loi de l'interruption volontaire de grossesse préparée et défendue par Simone Veil autorise l'avortement. Enfin, en 1981, la France abolit la peine de mort.

Questions :

- Quelles sont les deux grandes périodes de l'Histoire de France citées dans le texte ?
(consultez les sites internet)
- Complétez le tableau suivant à partir des vingt dates importantes indiquées dans cette photo extraite de la vidéo

Périodes de l'Histoire de France	Les dates importantes	L'évènement historique
Les Temps Modernes	1751-1772	Edition de l'Encyclopédie française sous la direction de Diderot et d'Alembert.
Les Temps Modernes	1789	La Révolution française et adoption de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen
.....	1789	



Activité 3: Pour chaque information historique donnée, cochez la bonne réponse :

1. La guerre de Cent Ans qui oppose la France à l'Angleterre pour la succession au trône de France, dure : a. De 1337 à 1453 b. De 1337 à 1437 c. De 1353 à 1453 2. Jeanne d'Arc est l'héroïne de : a. La guerre civile b. La Bataille de France c. La guerre de Cent Ans 3. En 1598, met un terme aux guerres de religion en accordant aux protestants la liberté d'exercer leur religion. C'est : a. Henri III b. Charles IX c. Henri IV 4. De 1643 à 1715, il règne sur le royaume de France, en dirigeant une monarchie absolue et en concentrant tous les pouvoirs. C'est : a. Louis XIV b. Louis XV c. Louis XVI 5. Appelé le grand siècle : Jean De La Fontaine écrit ces fameuses fables, Molière écrit l'avare et le malade imaginaire. C'est : a. L'âge classique b. L'ère romantique c. Le siècle des Lumières 6. Appelé le siècle des Lumières. Rousseau, Voltaire ou encore Diderot	8. Au terme de la Guerre franco-prussienne de 1870-1871, la France a. Perdit la guerre b. Gagna la guerre c. Signa un traité de paix avec le royaume de Prusse 9. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique au début des années 1880, est à l'origine de « l'école publique laïque, gratuite et a. Obligatoire b. Républicaine c. Conservatrice 10. En France, ce jour du mois de novembre est férié car il correspond à la signature de l'armistice mettant fin à la Première Guerre mondiale. a. C'est le 1er novembre b. C'est le 14 novembre c. C'est le 11 novembre 11. Suite à la défaite française face à l'Allemagne, il met en place le régime de Vichy qui collabore avec l'Allemagne nazie. a. C'est Charles de Gaulle b. C'est le Maréchal Pétain c. C'est Charles Maurras 12. La Résistance contre l'occupation des Nazis et le régime de Vichy fut dirigée de l'extérieur par Charles de Gaulle et à l'intérieur par : a. Jean Moulin b. Jean Jaurès c. Léon Blum 13. C'est un mouvement social est initié par des étudiants et s'étend aux salariés
---	---

combattent l'obscurantisme religieux et promeuvent à travers leurs œuvres la tolérance, la liberté de pensée et les bienfaits de la science. Il date : a. De 1751 et 1772 b. De 1715 à 1789 c. DE 1712 à 1778 7. La révolution française débute en : a. 1889 b. 1789 c. 1788	et au monde ouvrier. Ces grèves et ces manifestations sont parmi les plus importantes du 20e siècle. Ce sont les événements du a. De juin 1968 b. De mai 1968 c. De mai 1969 14. La peine de mort fut abolie en France en a. 1981 b. 1980 c. 1982
---	--

Fiche 6 Les textes fondateurs de la République française

Activité 1 : Lisez attentivement le texte ci-dessous puis répondez aux questions suivantes :

LES TEXTES FONDATEURS DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

1. Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789

À travers son préambule et ses dix-sept articles, elle définit des droits « naturels et imprescriptibles » que sont la liberté, la propriété, la sûreté, la résistance à l'oppression, elle reconnaît l'égalité devant la loi et la justice, et elle affirme le principe de la séparation des pouvoirs.

Les trois premiers articles sont les suivants :

Article premier

- Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article 2.

- Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

Article 3.

- Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

2. Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946

Le préambule de la Constitution de 1946 (IV^e République) énonce des droits et libertés fondamentaux, qu'il est apparu nécessaire d'ajouter à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Ce texte comprend principalement des droits économiques et sociaux.

Les premiers principes de ce préambule sont énoncés comme suit :

- La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.
- Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République.
- Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances.

3. Constitution du 4 octobre 1958

La Constitution promulguée le 4 octobre 1958 est le texte fondateur de la Ve République. Mettant fin à l'instabilité ministérielle chronique sous la IV^{ème} République, elle renforce les pouvoirs de l'exécutif, au détriment de ceux du Parlement.

Les deux premiers articles énoncent :

Article premier.

- La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.
- La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

Article 2.

- La langue de la République est le français.
- L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.
- L'hymne national est « La Marseillaise ».
- La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».
- Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple

4. La Charte de l'environnement

C'est en 2005 seulement que la Charte de l'Environnement, le plus récent des quatre textes du bloc constitutionnel, intègre le préambule de la Constitution de 1958. Elle est composée de dix articles.

Les trois premiers articles énoncent ce qui suit :

- « Art. 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.
- « Art. 2. - Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.
- « Art. 3. - Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences.

Source : le site de l'Elysée

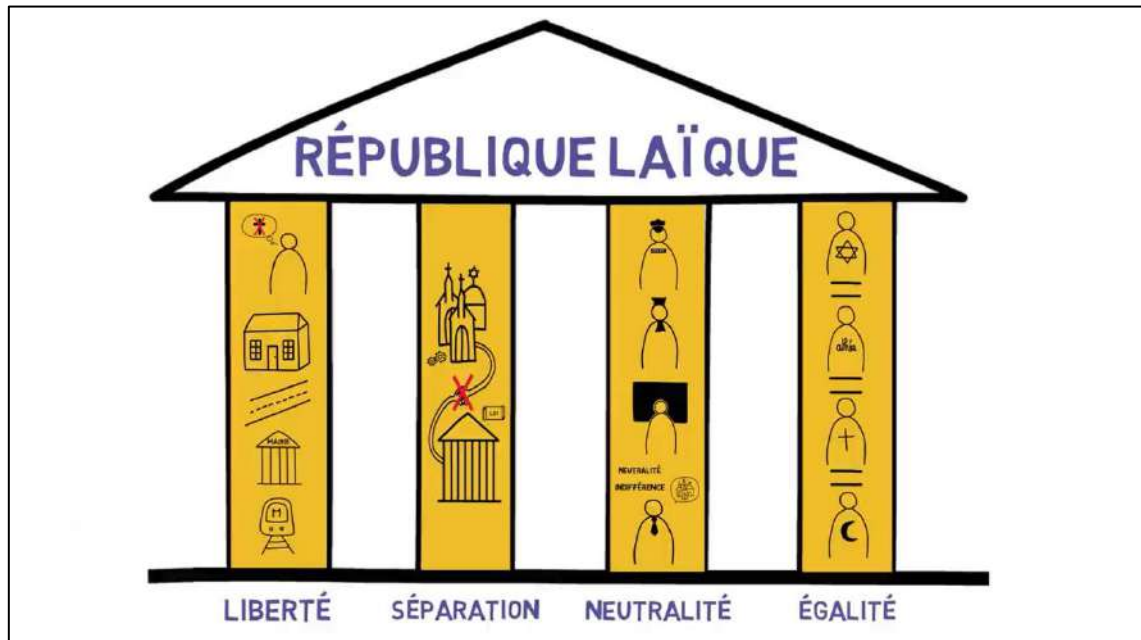
Lien : <https://www.elysee.fr/la-presidence/les-textes-fondateurs>

- a. Combien y-a-t-il de textes fondateurs régissant la République française ?
- b. Citez ces textes
- c. Reliez chaque texte fondateur avec les principes généraux et les principes contenus dans les articles de lois

1. Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789 2. Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 3. Constitution du 4 octobre 1958 4. La Charte de l'environnement	a) Elle renforce les pouvoirs de l'exécutif, au détriment de ceux du Parlement. b) Elle préserve l'environnement c) Elle préserve les droits économiques et sociaux. d) Elle définit des droits « naturels et imprescriptibles » que sont la liberté, la propriété, la sûreté, la résistance à l'oppression, e) Elle reconnaît l'égalité devant la loi et la justice, f) Elle préserve les droits sociaux. g) Elle affirme le principe de la séparation des pouvoirs.	A. <i>Toute personne doit, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement</i> B. <i>La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives,</i> C. <i>Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation.</i> D. <i>La langue de la République est le français.</i> E. <i>Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple</i> F. <i>La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.</i> G. <i>Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi.</i> H. <i>Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.</i> I. <i>Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances.</i> J. <i>Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.</i> K. <i>La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités professionnelles et sociales.</i> L. <i>Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme.</i> M. <i>Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.</i>
---	--	--

Fiche 7 Laïcité, religions et cultes en France

Activité 1 : Visionnez la vidéo intitulée « La Laïcité en 3 minutes »¹ puis répondez aux questions suivantes :



Questions :

1. Quels sont les principes de la laïcité en France et en quoi consiste chaque principe ?
 - a) Les citoyens sont libres de porter une croix, une kippa ou un voile dans l'espace public ; (principe de :)
 - b) Les cultes n'interviennent pas dans la gestion des affaires de l'état et à l'inverse, l'état n'intervient pas dans l'organisation interne des cultes ; (principe de :)
 - c) Les agents de l'état (juges, policiers, enseignants ... etc.) ne doivent pas porter des signes d'apparence religieuse ; (principe de :)
 - d) Tous les citoyens sont égaux devant la loi quel que soit leur religion (principe de :)

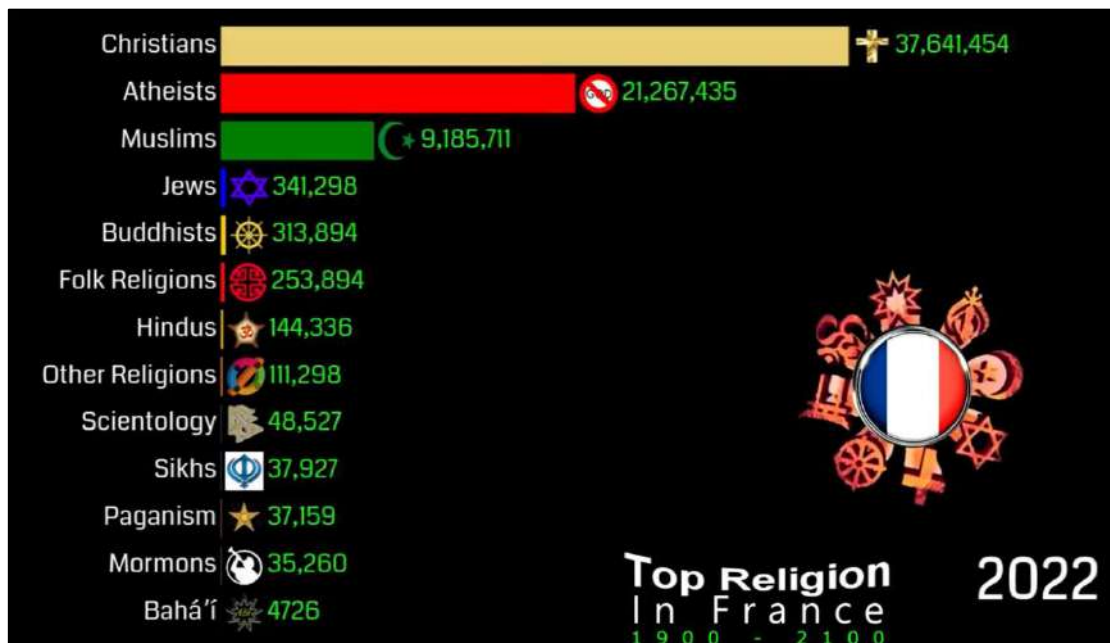
¹ Source : https://www.youtube.com/watch?v=fx50d_aqaUo

2. Reliez chaque loi avec le contenu qui lui correspond :

La loi de 2004, la loi de 2010

- a) Les signes religieux ostentatoires (apparents) sont interdits aux lycées et aux collèges et ce dans le but de préserver les élèves de la pression de leurs camarades ;.....
- b) Interdiction de porter un voile complet, un casque, une cagoule ...etc, dans l'espace public est limitée à un objectif de sécurité et qui n'a rien à voir avec la laïcité.....

Activité 2 : Visionnez la vidéo intitulée « Population religieuse en France 1900-2100 »¹ puis répondez à la question suivante :



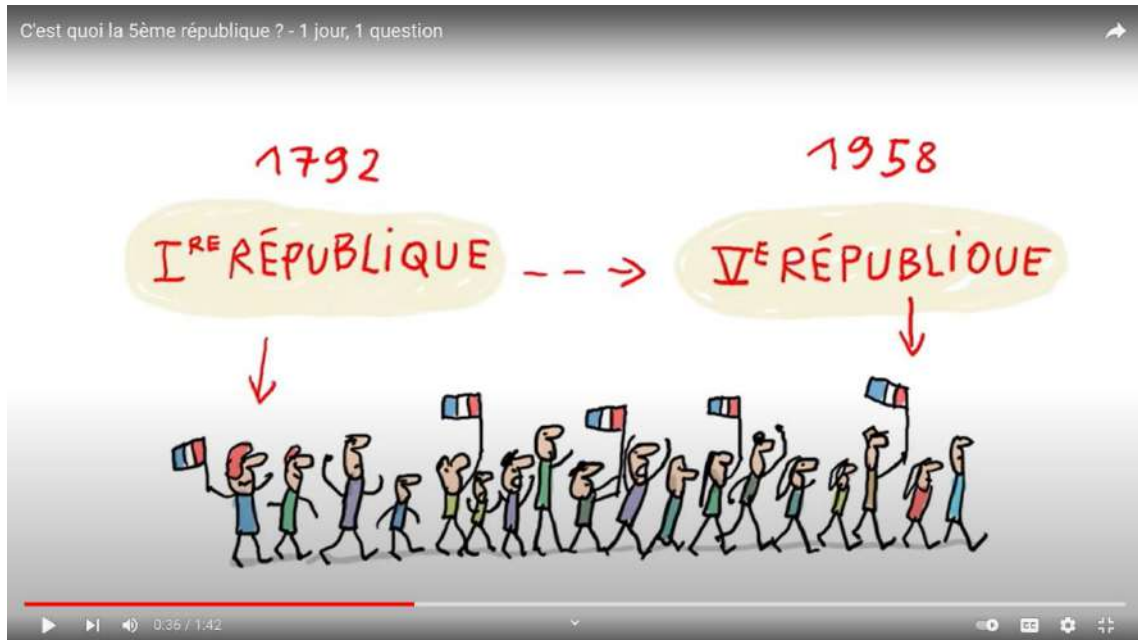
Question :

Après avoir visionné la deuxième vidéo, dites quels sont les grands changements religieux qui ont touché la France (ou pourraient s'y produire) dans les années : 1940, 1966, 2000, 2010, 2050, 2090, puis expliquer ces changements selon leur contexte socio-historique.

¹ Source : https://www.youtube.com/watch?v=Fyxzae_toGM

Fiche 8 La V^o République française

Activité 1 : Visionnez la vidéo intitulée « La V^o République »¹ puis répondez aux questions suivantes :



1. Questions :

- a. Que désigne le terme « République »
- b. Indiquez la date du début de la 1^{ère} république ? Que signifie cette date pour les Français ?
- c. Quel est le début de la 5^{ème} république ? Qui en est l'instigateur ?
- d. Quels sont les pouvoirs du président de la 5^{ème} république ?
- e. Pourquoi actuellement quelques hommes politiques français veulent-ils passer de la 5^{ème} à la 6^{ème} république ?

2. Formez des groupes à trois étudiants. Faites des recherches sur internet puis rédigez un exposé à présenter en classe sur les réalisations politiques, économiques et sociales qu'a connues la France durant la cinquième république.

¹ Source : <https://www.youtube.com/watch?v=IGAOnHbULZQ>

Fiche 9 Les événements du mai 1968

Activité 1 : Visionnez la vidéo intitulée « mai 1968 »¹ puis répondez aux questions ci-dessous :



Questions :

- Le débat sera ouvert pour discuter des raisons politiques et sociales qui ont abouti à ces événements.
- Retracez la chronologie des événements de mai 1968 en élaborant un axe du temps puis en insérant les repères temporels et les actions événements importants.

Activité 2 : Visionnez la vidéo intitulée « mai 68 a-t-il changé la France ? »² puis répondez aux questions ci-dessous :



¹ Source : <https://www.youtube.com/watch?v=c7A5vq7M9Z0>

² Source : https://www.francetvinfo.fr/culture/patrimoine/histoire/mai-68-a-t-il-change-la-france_2669690.html

Questions :

- a. Le débat sera ouvert avec les étudiants pour discuter des conséquences politiques, économiques et sociales qui ont résulté de ces événements.
- b. Formez deux groupes puis, en s'inspirant de la vidéo, organisez un débat où il y aura une problématique à deux thèses : Les conséquences de mai 1968 en France : acquis et limites

Fiche 10 Les présidents de la V^o République

Activité 1 : La V^o République a connu huit présidents. Observez l'image¹ ci-dessous puis classez les présidents de la V^o République. N'oubliez pas de rajoutez le nom du président actuel.



Activité 2 : En vous référant au contenu de la vidéo intitulée « Les présidents de la V^o république »² mais aussi à vos connaissances personnelles, complétez le tableau suivant :

¹ Source Edito, p 18

² Source : <https://www.youtube.com/watch?v=fRTvLIBLMYE>



Président	Durée du mandat présidentiel	Appartenance politique (gauche / droite)
• Charles de Gaulle		
• Georges Pompidou		
• Valéry Giscard d'Estaing		
• François Mitterrand		
• Jacques Chirac		
• Nicolas Sarkozy		
• François Hollande		
• Emmanuel Macron		

Activité 3: Formez des groupes à trois étudiants. Faites des recherches sur internet puis :

- Indiquez pour chaque projet culturel le président qui l'a initié (Ex : Figure 06 / IMA/ Mitterrand, ...)
- Choisissez un projet culturel parmi les huit présentés ci-dessous. Elaborez une fiche technique : date d'inauguration, coût, superficie,....



Figure 1: Opéra Bastille, Paris



Figure 5: Musée d'Orsay, Paris



Figure 4: Musée du Louvre, Paris



Figure 6: Institut du Monde Arabe, Paris



Figure 3: Musée National d'Art Moderne, Paris



Figure 7: Arche de La Défense, Paris



Figure 5: Musée du Quai Branly, Paris



Figure 8: Bibliothèque Nationale de France, Paris

Fiche 11 Le système politique et administratif en France

Activité 1 : Complétez le texte¹ ci-dessous par les mots manquants. Faites les accords nécessaires : (censure-cohabitation-constitution-diplomatie-élection-exécutif-fonctionnaire-législatif-parlementaire-quinquennat)

I Le pouvoir

Il est exercé par le président de la République et le gouvernement.

1 Le président de la République

Le chef de l'État est élu au suffrage universel pour 5 ans (.....) . Il représente la nation et dirige la politique étrangère (.....) . Il est également le chef des armées. Il possède le droit de grâce. Il préside le Conseil des ministres. Toutefois cette direction de l'exécutif peut lui échapper lorsqu'il doit « cohabiter » avec une majorité hostile à l'Assemblée nationale.

Il peut dissoudre l'Assemblée nationale et consulter le peuple par référendum.

En cas de crise grave, il peut exercer seul tous les pouvoirs (article 16 de la).

2 Le gouvernement

Le président de la République nomme le Premier ministre en conformité avec la majorité à l'Assemblée nationale. Puis il nomme les autres ministres, sur proposition du Premier ministre. Le Premier ministre et les ministres constituent donc le gouvernement. Lorsque le Président et le Premier ministre ne sont pas de la même tendance, c'est la

Le gouvernement a un double rôle :

a. un rôle politique : il détermine et conduit la politique de la nation, il élabore les projets de lois à soumettre au Parlement.

Le gouvernement est responsable devant l'Assemblée nationale. Il doit démissionner en cas de vote d'une motion de censure.

b. un rôle administratif : chaque ministre est à la tête d'un ministère dont il dirige les

II Le pouvoir

Le Parlement détient le pouvoir législatif. Il examine et vote les lois et le budget. Il est composé de deux assemblées :

a. L'Assemblée nationale, composée de 577 députés élus au suffrage universel pour une durée de 5 ans lors des législatives.

b. Le Sénat, composé de 321 sénateurs. Ils sont élus dans chaque département au suffrage indirect par un collège électoral composé d'élus locaux.

L'Assemblée nationale peut renverser le gouvernement par le vote d'une motion de En cas de désaccord sur le vote d'une loi entre les deux assemblées, le « dernier mot » revient à l'Assemblée nationale.

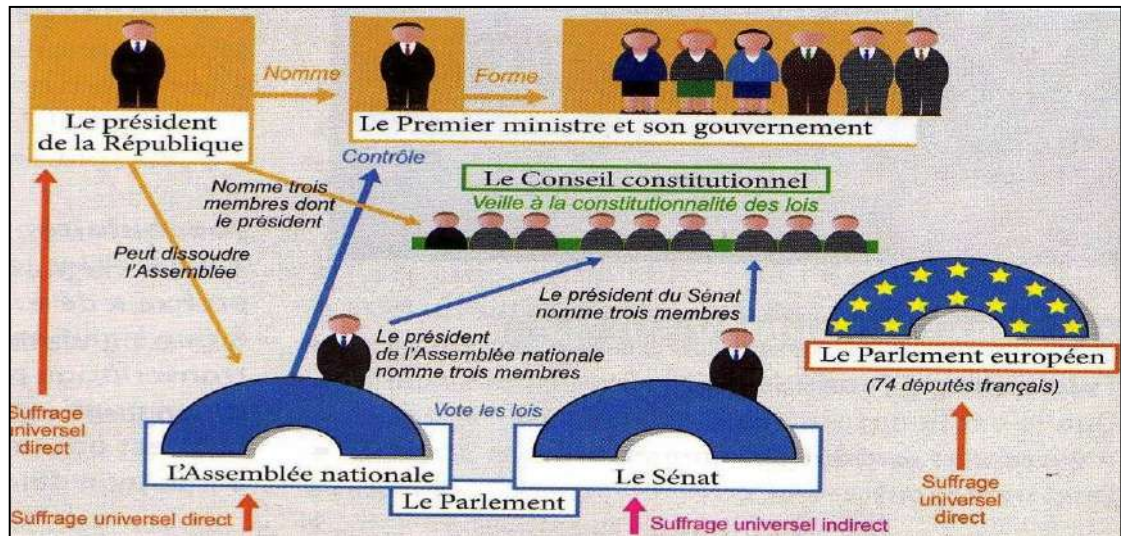
Parallèlement, le Conseil constitutionnel veille à la régularité des élections et vérifie la constitutionnalité des lois.

¹ Ibid. p 18

Activité 2: Pour chaque question, choisissez une seule réponse.

1. De ces hommes, lequel a été Président le plus récemment? a. François Mitterrand b. Emmanuel Macron c. Georges Pompidou d. Valéry Giscard d'Estaing 2. Quelles montagnes se trouvent entre la France et L'Espagne? a. Le massif Central b. Les Pyrénées c. Les Vosges d. Les Alpes 4. Quelle ville ne se trouve pas en France? a. Limoges b. Lyon c. Liège d. Pau 5. Quel mot n'est pas le nom d'un homme politique français? a. François Hollande b. Charles de Gaulle c. Descartes d. Marine Le Pen 7. Gérard Depardieu est un homme ? a. Politique b. Chanteur c. Ecrivain d. Acteur 8. Où se trouve le bureau du Président de la République française? 9. A l'Élysée 10. Au Palais de la Découverte 11. Au Palais de Mysis 12. Au Louvre	9. Où se trouve le bois de Boulogne? a. En Allemagne b. Pas loin de Calais c. Au sud de la France d. Au centre de Paris 10. Qu'est-ce que c'est 'Le monde'? a. un journal b. un bâtiment c. un groupe de musique pop d. une entreprise commerciale 11. Quelle rivière est la plus longue de la France? a. La Seine b. La Loire c. L'Oise d. La Garonne 12. La Vème République, a été mise en place, en 1958 par : a. Léon Blum b. Charles de Gaulle c. Michel Debré d. René Coty 13. La Vème République a pour but de : a. renforcer le rôle du pouvoir exécutif b. affaiblir le rôle du pouvoir exécutif c. renforcer le rôle du pouvoir parlementaire d. ne pas permettre au président d'occuper le rôle central
--	---

Activité 3 : Observez le schéma ¹ ci-dessous et dites quelles sont les différences avec le système politique de votre pays



¹ Source Edito, p 18

Fiche 12 Les symboles de la République française

Activité 1 : Donnez à chaque symbole de la République française son explication puis son illustration : la fête nationale, le coq, la devise, le drapeau tricolore, Marianne, le bonnet phrygien, la Marseillaise

A Sous l'apparence d'une femme coiffée d'un bonnet phrygien, elle représente la République française et ses valeurs. C'est une icône de la liberté et de la démocratie. Elle occupe une place d'honneur dans les mairies et les bâtiments officiels de la République française ainsi que dans ses manifestations. Son profil apparaît sur les documents officiels, sur les timbres postaux, et sur certaines pièces de monnaie françaises en euro (série des pièces de 1, 2 et 5 centimes).

B Il a une longue histoire qui remonte à l'Antiquité ! Mais il est rendu célèbre au temps de l'empire romain. Pendant les cérémonies d'affranchissement des esclaves, il symbolise le passage d'un état d'homme esclave à un homme qui brise ses chaînes. En France, en 1789, au moment de la Révolution française, il devient l'emblème de tous les amoureux de la liberté. Il sera la mascotte des Jeux olympiques qui se dérouleront à Paris en 2024.

C Emblème national de la Cinquième République, il est né sous la Révolution française, de la réunion des couleurs du roi (blanc) et de la ville de Paris (bleu et rouge). Aujourd'hui, il flotte sur tous les bâtiments publics. Il est déployé dans la plupart des cérémonies officielles, qu'elles soient civiles ou militaires.

D Déclarée et instituée « nationale » en 1880, cette date marque la célébration de la République française, avec une place centrale accordée à l'armée dans les festivités. Cette cérémonie commémore en fait deux événements historiques, celui de la prise de la Bastille de 1789 et celui de la première « Fête de la Fédération » de 1790.

E Inscrite au fronton des mairies et composée de trois mots, elle trouve son origine dans la Révolution française. Les deux premiers termes figurent dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Le troisième mot apparaît un peu plus tard sur les drapeaux des fédérés lors de la fête de la Fédération le 14 juillet 1790. Robespierre est le premier à l'avoir formulé en tant que telle, puis la Commune de Paris en 1792. Elle est adoptée comme officielle le 27 février 1848.

F Le terme gallus désigne tout aussi bien cet oiseau qu'un habitant de la Gaule. Il était apprécié par les tribus celtes pour sa combativité, sa hardiesse et son orgueil. Devenu un symbole chrétien pendant le Moyen Âge, il se trouve attaché aux rois de France à partir de la Renaissance qui représentent l'animal à leurs côtés sur des gravures ou des pièces de monnaie, sur des peintures ou des documents officiels. Actuellement, tous les sportifs français portent son effigie lors des compétitions internationales.

G L'histoire a fait de ce chant de guerre révolutionnaire un hymne national aux accents de liberté, qui accompagne aujourd'hui la plupart des manifestations officielles. Son auteur, Claude-Joseph Rouget de Lisle, composa, dans la nuit du 25 au 26 avril 1792, à la suite de la déclaration de guerre de la France à l'empereur d'Autriche, un morceau qu'il intitula "Chant de guerre pour l'armée du Rhin" et son succès fut tel qu'il fut déclaré chant national le 14 juillet 1795.



Figure 1



Figure 2



Figure 3



Figure 4



Figure 5

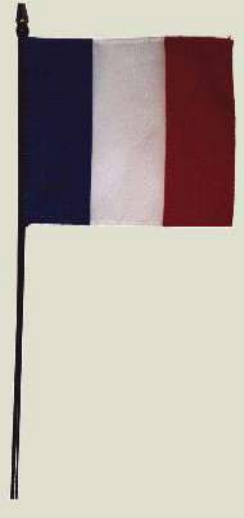


Figure 6

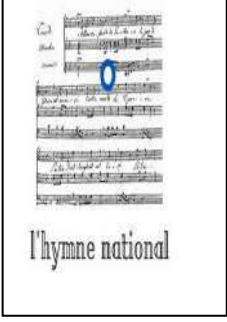


Figure 7

Activité 2 : (devinettes) Identifiez ces symboles¹

	Savez-vous ce que représentent les trois couleurs du drapeau français ? Le bleu et le , sont les couleurs d'une très grande ville en France (Le rouge représente aussi la couleur des révolutionnaires, puis, plus tard celle des socialistes et des communistes. Le drapeau est donc aussi symbolique d'une république qui reflète les tendances politiques des Français). La troisième couleur, le (représentant la pureté), est la couleur de grands personnages historiques français dont un a été guillotiné en 1793. C'est la couleur des
	Mon nom est composé de deux mots. Le premier est celui d'un chapeau qu'on met quand il fait froid. Les esclaves romains me portaient quand ils devenaient libres. Les révolutionnaires m'ont adopté en 1789. Qui suis-je ?
	Je suis le symbole des rois de France. Mon nom est celui d'une fleur. On me trouve aussi sur le drapeau québécois. Qui suis-je ?
	Je suis une femme. J'étais sur cet ancien billet de 100 francs maintenant remplacé par des euros mais on peut encore me voir sur des pièces et des timbres. On me trouve dans toutes les mairies. Je représente la république et la liberté. Qui suis-je?.....

¹ **Source :** Marie Ponterio, civilisation française. **Lien :** <https://web.cortland.edu/flteach/civ/symbol/symbol.htm>

	Je suis l'hymne national de la France, un chant révolutionnaire écrit par M. Rouget de Lisle. Qui suis-je?.....
	Les sportifs français m'ont adopté comme mascotte. Je suis un animal qui réveille tout le monde quand je chante "cocorico". Mon nom vient d'un jeu de mots en latin car le mot "gallus" avait deux sens. Qui suis-je?.....
	Je suis une devise datant de la révolution de 1789. Je résume les principes de base de la déclaration des droits de l'homme. Vous pouvez aussi me lire sur les pièces de monnaie. Qui suis-je?
	Bien sûr vous m'avez reconnue, je suis la tour Eiffel, mais savez-vous le nom de l'ingénieur français qui m'a construite pour l'exposition universelle de 1889?
	Je suis devenue un symbole de la France parce que j'étais une voiture très populaire. Mon nom se prononce comme un chiffre suivi du nom d'un animal au pluriel. Qui suis-je?.....

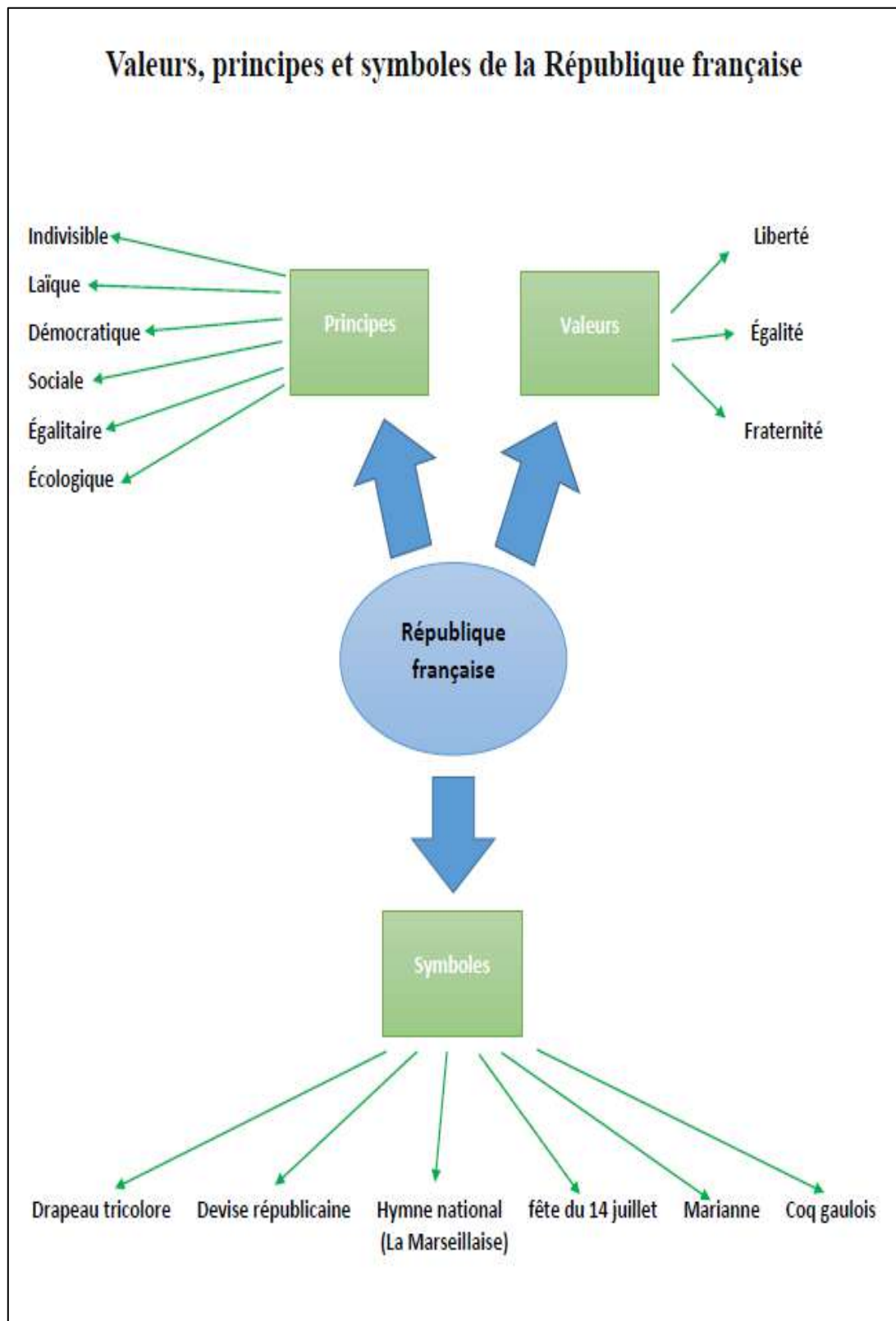
Activité 3 : Pouvez-vous trouver d'autres symboles ?

1. Je suis une forme géométrique. Je suis devenu un symbole de la France parce que je lui ressemble. Qui suis-je?.....
2. Je suis un personnage de bandes dessinées. Mon meilleur ami s'appelle Obélix. Nous sommes deux Gaulois très forts et très courageux. Nous n'avons peur que d'une seule chose: que le ciel nous tombe sur la tête. Qui suis-je?.....
3. Je suis une femme qui sème des graines et je représente la fécondité, la richesse agricole de la France. On peut me voir sur certaines pièces de monnaie. Qui suis-je?.....
4. Je suis un symbole de l'élégance française ? qui suis-je ?.....

Activité 4 : Visionnez la vidéo intitulée « Les valeurs, les principes et les symboles de la République française »¹. Ensuite, vous préparez une carte heuristique sur laquelle vous schématisez la République française, ses valeurs, ses principes et ses symboles.



¹ Source : <https://www.youtube.com/watch?v=RSwHSq2OB2I>



Fiche 13 Histoire de la langue française

Activité 1: En vous basant sur les notions étudiées en classe ainsi que les documents¹ 1, 2, 3, répondez aux questions ci-dessous:

Document 1 : Texte

La naissance de la langue française : du latin au roman

Dans l'antiquité, à partir du II^{ème} siècle avant J.C., les Romains ont conquis un immense territoire. Plusieurs peuples de cet empire ont abandonné peu à peu les langues qu'ils parlaient avant l'arrivée des Romains et ont adopté le latin.

En Gaule et ailleurs, le latin populaire, celui qui était employé couramment, pour parler, était assez différent du latin littéraire, officiel, enseigné dans les écoles et utilisé, à travers tout l'empire, pour rédiger des textes. Le latin populaire a évolué au cours de l'Antiquité, différemment d'une région à l'autre de l'empire, influencé par les diverses habitudes de prononciation...

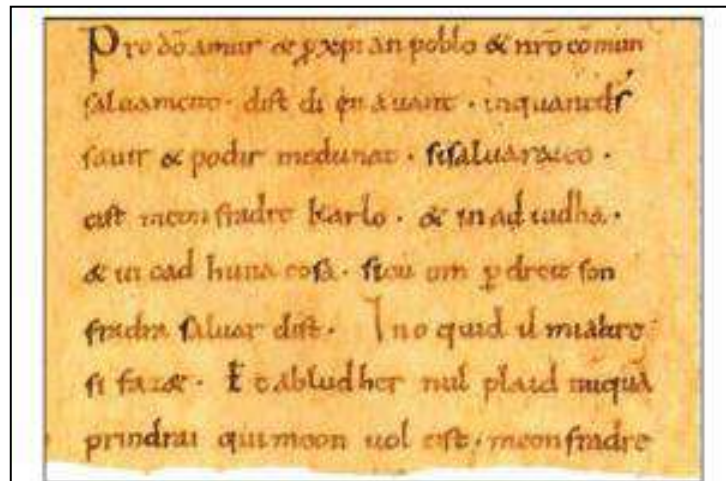
Au V^{ème} siècle après J.C., l'empire Romain s'effondre. Cet événement marque la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Âge. Les Francs, un peuple venu des bords de la mer du Nord, envahissent la Gaule qui devient la Francia, le « pays des Francs ». Les Francs qui parlent une langue germanique, le francique, adoptent le latin populaire de Gaule, en y introduisant de nouveaux mots et de nouveaux sons.

Entre le V^{ème} siècle et le VIII^{ème} siècle, le latin populaire évolue considérablement à tel point qu'il n'est bientôt plus possible de continuer à l'appeler latin ! On donne donc le nom de roman (du latin *romanus*, « romain »), à ce langage utilisé couramment, par opposition au latin qui reste la langue officielle des savants, des poètes, des textes officiels et aussi de la religion.

D'après la revue « Virgule », décembre 2013

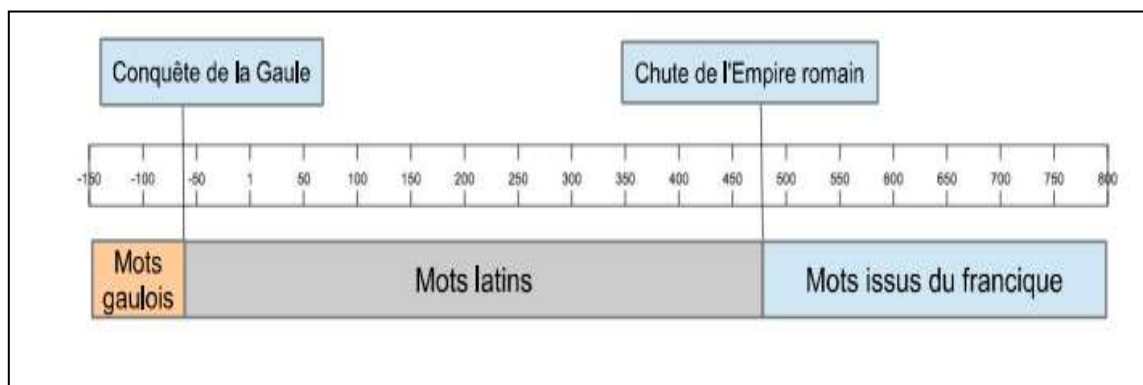
¹ Robin, A. (2022). Fiche thématique. Les origines de la langue française. **Source** : https://www.prieure-ronsard.fr/wp-content/uploads/2022/04/langue_francaise_c4.pdf

Document 2 : Les Serments de Strasbourg



Ce texte a été rédigé en 842 par deux petit-fils de Charlemagne. C'est le plus ancien document écrit en roman.

Document 3 : Frise chronologique « Origine des mots français »



Questions :

1. À quel siècle l'Antiquité finit-elle et le Moyen Âge débute-t-il ?
2. Quel événement marque la transition entre ces deux grandes périodes historiques ?
3. Pourquoi la langue française est-elle composée principalement de mots issus du latin ?
4. Comment peut-on expliquer la présence de mots d'origine gauloise et de mots issus du francique dans la langue française d'aujourd'hui ?
5. D'où vient le nom « France » ?
6. Pourquoi n'est-il plus possible à partir du Vème siècle d'appeler la langue parlée en France « latin » ? quel nom lui donne-t-on alors ?

7. De quand date le plus vieux texte écrit dans cette langue ?

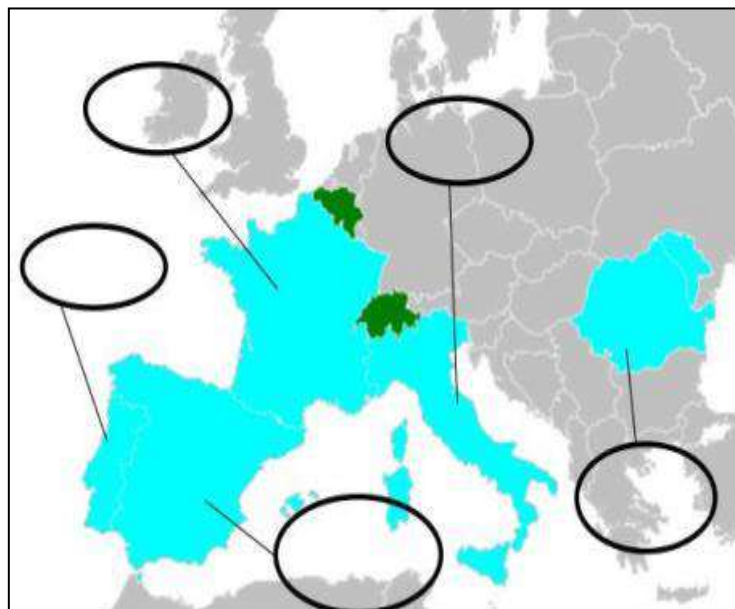
8. Par qui, ce texte est-il écrit ?

Activité 2: Ces noms d'arbres ou d'arbustes sont-ils d'origine latine, gauloise ou francique. Utilisez votre dictionnaire.

Mots	Origines
Hêtre	
Saule	
Châtaignier	
Chêne	
Sapin	
Houx	

Activité 3:

1. Qu'appelle-t-on aujourd'hui les langues romanes ?
2. Remplissez la carte¹ ci-dessous à l'aide des mots suivants : français, portugais, italien, espagnol, roumain.



¹ Robin, A. (2022). Fiche thématique. Les origines de la langue française. **Source** : https://www.prieure-ronsard.fr/wp-content/uploads/2022/04/langue_francaise_c4.pdf

Activité 4: Lisez le texte ci-dessous, puis répondez aux questions.

Texte : La naissance du français¹

Dans le domaine d'oïl, l'évolution des différents dialectes romans donne naissance au XI^{ème} siècle au François, que l'on appelle aujourd'hui « ancien français » car il s'agit d'une langue très différente du français actuel.
Le François, c'est la langue du roi, diffusée par le pouvoir royal, cette langue devient celle des gens cultivés.

D'après la revue « Virgule », décembre 2013

Questions :

1. Dans quelle zone linguistique le français naît-il ?
2. Pourquoi le François s'est-il imposé face aux autres dialectes ?

¹ Robin, A. (2022). Fiche thématique. Les origines de la langue française. **Source** : https://www.prieure-ronsard.fr/wp-content/uploads/2022/04/langue_francaise_c4.pdf

Fiche 14 Les langues régionales de France

Activité 1: En vous aidant des éléments étudiés en classe, faites le quiz. Pour chaque question choisissez la ou les bonne(s) réponses.

1. Le mot « Vakañsou » qui se traduit en français par « vacances » provient de quelle langue ? (1 réponse)
 - a. Le basque
 - b. Le breton
 - c. Le corse
 - d. L'angevin
2. À partir de quel groupe de langues régionales le français est-il né ? (1 réponse)
 - a. Le francoprovençal
 - b. Les langues d'oc
 - c. Les langues d'oïl
3. Quels sont les deux grands dialectes germaniques qui ont influencé la langue française ? (2 réponses)
 - a. Le francique
 - b. Le franc-comtois
 - c. Le lorrain
 - d. L'alémanique
4. Le mot « eguzkia » qui veut dire « soleil » en français est employé dans quelle langue ? (1 réponse)
 - a. Le corse
 - b. Le basque
 - c. Le catalan
 - d. Le francique
5. Quel est ce dialecte qui était pratiqué dans la zone qui correspond aujourd'hui à l'île de France ? (1 réponse)
 - a. Le francien
 - b. Le gallo
 - c. Le champenois

- 6.** Les langues régionales françaises sont-elle-même issues d'autres langues, lesquelles ? (3 réponses)
- a. Les langues celtiques
 - b. Les langues balto-romanes
 - c. Les langues gallo-romanes
 - d. Les langues germaniques
- 7.** À quel groupe de langues renvoie le nom « Arpitan » ? (1 réponse)
- a. Les langues d'oïl
 - b. L'occitan
 - c. Le francoprovençal
- 8.** Une des langues régionales françaises n'a pas révélé tous ses secrets et ses origines restent mystérieuses (1 réponse)
- a. Le catalan
 - b. Le breton
 - c. Le basque
- 9.** Le mot « marina » qui veut dire « plage » en français, est employé dans quelle langue régionale ? (Une réponse)
- a. Le catalan
 - b. Le corse
 - c. Le vivaro-alpin
- 10.** Lesquels de ces dialectes font partie de la langue occitane ? (2 réponses)
- a. Le provençal
 - b. Le gascon
 - c. L'angevin
 - d. Le poitevin-saintongeais
- 11.** Lequel de ces dialectes ne fait pas partie de la langue bretonne ? (1 réponse)
- a. Le léonais
 - b. Le gallo
 - c. Le vannetais

Fiche 15 Les habitudes alimentaires en France

Activité 1: Lisez attentivement le texte¹ ci-dessous puis relevez des passages du texte équivalents à ceux reformulés dans le tableau ci-dessous :

Les habitudes alimentaires françaises

Malgré l'invasion des chaînes de restauration rapide américaines et une culture jeune plus ouverte aux influences anglo-saxonnes, les habitudes alimentaires françaises traditionnelles se perpétuent encore aujourd'hui. En effet, la France reste un pays où manger est considéré comme un plaisir plutôt que simplement une manière de donner au corps ce dont il a besoin pour tenir la journée.

Des heures de repas fixes et pas de collations

Les Français s'en sont toujours tenus à trois repas par jour et ne mangent habituellement pas en dehors des repas. Les enfants prennent généralement une petite collation ou un goûter après l'école – un fruit ou un gâteau – mais cela se limite à un moment spécifique, et les adultes ne grignotent pas en général. La raison pour laquelle ce régime des trois repas par jour perdure est que les Français aiment manger ensemble. Et cela ne concerne pas seulement les familles, c'est valable aussi pour les collègues de travail. La nourriture est faite pour être savourée et elle est également faite pour être mangée à table, c'est pourquoi les Français prennent leur temps lors des repas. Une étude de 2010 a révélé que les Français passent deux heures et 22 minutes chaque jour à manger.

Le déjeuner plus important que le dîner

En France, le principal repas de la journée est le déjeuner, le dîner étant parfois réduit à une considération secondaire. C'est logique, étant donné qu'il nous reste la majeure partie du reste de la journée à passer et que nous avons plus de temps pour digérer le repas.

Pas de menu enfant

Dans les pays anglo-saxons, les restaurants servent aux enfants des repas bon marché, mais moins nutritifs, comme des hamburgers et des hot dogs, alors que les enfants français sont censés manger la même chose que les adultes car les parents français considèrent qu'une alimentation saine est une compétence à enseigner dès le plus jeune âge. Même dans les écoles, c'est une priorité et les repas équilibrés à trois plats sont de rigueur dans les cantines.

Fruits et légumes frais

La cuisine traditionnelle française repose sur les fruits, les légumes et la viande, produits à la maison ou dans des fermes locales et les marchés de producteurs sont toujours populaires et l'accent est mis sur le terroir ou l'origine des produits.

Différents plats

Plutôt que d'avoir un grand plat principal, les Français servent souvent les trois plats traditionnels : entrée, plat principal et dessert. Vous pouvez probablement y ajouter aussi le fromage, sans oublier l'eau plate ou pétillante qui est l'accompagnement préféré d'un repas. C'est parce qu'ils sont prêts à passer du temps à manger. Les portions peuvent être plus petites, pas de panique, vous serez rassasiés.

¹ **Source :** Texte et activité élaborés à partir d'un écrit de : Florian Ravaux

Lien : <https://fr.berlin-translate.de/les-habitudes-alimentaires-francaises/>

N°	Passages reformulés	Passages relevés du texte
01	Les Français passent beaucoup de temps devant la table	
02	Les Français mangent de petites quantités	
03	Les Français mangent surtout à midi	
04	Les plats en France sont variés	
05	En France, le repas des enfants est identique à celui des adultes	
06	Les Français aiment manger des produits faits maison	
07	Les Français aiment manger collectivement	

Activité 2: Résumez l'essentiel du texte que vous avez déjà étudié.

.....

.....

.....

.....

.....

Activité 3: En vous basant sur les éléments étudiés en classe. Répondez à la question suivante :

Comment les français reçoivent-ils leurs invités ? (préparation de la table, le linge de table, la décoration de la table, la vaisselle.....)

.....

.....

.....

.....

.....

Fiche 16 La consommation et la cuisine

Activité 1: Observez les images¹, puis complétez le texte sur la façon de manger et de faire les courses des Français.

 Un des rayons fromages photo: Nelly Mitchell 	Une fois par semaine, les Français vont au pour acheter tout ce qu'il leur faut pour toute la semaine. Ceux qui n'habitent pas une petite ville peuvent aussi aller dans un..... pour acheter de la nourriture mais aussi des vêtements, des appareils ménagers, des C.D. des livres etc.
 	Ils continuent cependant à faire des courses au et dans les quand ils veulent acheter des produits frais et de meilleure qualité.
	Pour acheter du pain, ils vont bien sûr à la tous les jours. Les français aiment l'.....personnelle de ces magasins.

¹ **Source :** Marie Ponterio, civilisation française. **Lien**
<https://web.cortland.edu/flteach/civ/cuisin/cuisin.htm>

	De plus, comme ils mangent beaucoup deet de....., il est important que ces produits soient mûrs et très frais. Même si les français achètent de plus en plus des plats surgelés à cause de la vie moderne qui les empêche de faire de bons petits plats tous les jours. Ils continuent à prendre le temps de faire la cuisine le week-end.
	à lapour acheter une bonne viande.
	Ou à lapour acheter un bonou des fruits de mer.
	Ces deux amis mangent une fondue qui est une des spécialités régionales des En Lorraine, la.....est une entrée très populaire, et en Alsace, les familles aiment bien préparer laservie avec une bouteille de vin d'Alsace. En Bretagne, les bretons et tous les touristes boivent du cidre avec de délicieuses.....
	Chaque région produisant aussi un ou plusieurs, leur nombre se monte à plus de 300 !
	De plus, de la Bourgogne à la région de Bordeaux en passant par la vallée de la Loire, un français a un choix immense deblancs et rouges.

	Toutes les spécialités régionales de la France qui reflètent sa grande.....agricole ainsi que les nombreux restaurants excellents comme Maxim's à Paris, ont contribué à sa.....mondiale. la cuisine française a été reconnue par l'UNESCO en 2011 au patrimoine de l'humanité et au printemps, on célèbre la fête de la gastronomie, maintenant appelée Goût de France.
	Du saumon avec de la salade au parmesan et de la glace au café avec de la crème chantilly et des mandes. En France, la cuisine est considérée un Car elle demande une préparation qui doit satisfaire non seulement le palais difficile des français, mais doit aussi par lades plats, être un plaisir pour les yeux.

Activité 2: Pouvez-vous remettre dans le bon ordre ces plats servis à un mariage.
« magret de canard - salade fermière aux lardons- plateau de fromages - filet de truite -
café - pièce montée »

N	Plats
01	
02	
03	
04	
05	
06	

Activité 3: Imaginez maintenant que vous préparez un dîner français pour des amis.
Que servez-vous? Complétez ce menu dans l'ordre des plats servis.

En entrée :avec comme boissons.....

Comme plat principal : avec comme boissons.....

Suivi de avec comme boissons.....

Puis avec comme boissons.....

Pour terminer, en dessert : avec comme boissons.....

Et après le dessert :

Fiche 17 Les bonnes manières à table

Activité 1: Vous allez partir bientôt en France vivre avec une famille, M. et Mme Martin. Votre professeur révise avec vous les bonnes manières à table et vous donne des informations supplémentaires sur la façon de manger des Français.

Répondez par vrai ou faux.

M. et Mme Martin ont invité plusieurs de leurs amis à dîner en votre honneur. Vous les aidez à mettre le couvert.

Enoncés	Vrai	faux
Vous demandez à Mme Martin si elle veut utiliser une nappe et des serviettes en papier.		
Vous demandez à Mme Martin où elle range ses nappes et ses serviettes en tissu.		
Sur la table, vous mettez des assiettes plates et des assiettes creuses pour la soupe.		
Vous mettez des assiettes plates et des bols pour la soupe.		
Vous prenez des petites assiettes pour mettre le pain sur la table.		
M. Martin vous explique qu'on met le pain directement sur la table et qu'on met les petites assiettes pour le dessert à la fin du repas.		
Vous mettez deux verres, un pour l'eau et l'autre pour le vin, un peu à droite de chaque assiette.		
Vous posez deux verres, un pour le vin rouge et l'autre pour le vin blanc, centrés derrière chaque assiette.		
Vous posez une soucoupe et une tasse à café à droite des verres.		

Voilà, tout est prêt. On sonne à la porte, que remarquez-vous ?

Enoncés	Vrai	faux
Les invités arrivent à l'heure pile par politesse et vont mettre leur manteau sur un lit.		
Les invités arrivent avec une heure de retard parce que c'est la coutume.		
Par politesse, pour donner le temps à leurs hôtes de finir de tout préparer, les invités arrivent avec 15 minutes de retard environ.		
Comme Mme Martin le leur avait demandé, ils n'apportent rien		
Certains de leurs amis apportent du vin, d'autres ont acheté un gâteau à la pâtisserie.		
Leurs amis apportent tous un plat.		

Après une bonne demi-heure dans le salon à prendre l'apéritif, tout le monde passe à table. Pendant le repas vous observez les gens et vous les imitez.

Enoncés	Vrai	faux
Vous posez vos deux mains sur la table.		
Vous posez la main droite sur la table et la gauche sur vos genoux.		
Vous mangez avec votre fourchette dans la main droite.		
Vous gardez votre couteau dans la main droite et votre fourchette dans la main gauche.		
Vous mettez du beurre sur un petit coin de votre pain quand vous mangez votre fromage.		
Vous étalez du beurre sur votre tartine de pain au début du repas.		
Vous n'étalez ni le pâté ni le fromage sur votre pain.		
Vous vous faites un petit sandwich avec votre pâté et votre fromage.		
Pendant le repas vous buvez du café.		
Vous buvez de la bière, du soda ou du lait froid pendant le dîner.		
Vous buvez de l'eau et du vin avec tous les plats.		
Vous demandez du ketchup pour votre steak et de la sauce pour la salade.		
Vous mangez votre salade dans votre assiette (pas dans un bol), après l'avoir essuyée avec un petit morceau de pain.		
Quand Mme Martin vous propose de vous resservir, vous refusez poliment d'abord, puis vous acceptez quand elle insiste.		
Vous ne mangez pas toute la nourriture dans votre assiette mais vous expliquez que c'était délicieux.		
Bien que vous n'ayez plus faim (ou que vous n'aimiez pas) vous mangez toute la nourriture dans votre assiette.		

Fiche 18 Les fêtes et les traditions en France

Activité 1: en vous basant sur vos connaissances antérieures. Complétez ce paragraphe.

Beaucoup de fêtes et de jours fériés (des jours où légalement on ne travaille pas) sont des fêtes d'origine....., malgré la séparation de l'Église et de l'État pour permettre aux Français de leur religion. Autrefois, presque toute la population française était catholique mais aujourd'hui, la majorité des gens n'étant pas ou peu les jeunes ignorent parfois l'origine de certaines traditions. L'État n'accorde pas de jours fériés aux musulmans pratiquants estimés à environ 4% de la population ni aux juifs (1%)

Activité 2: Observez les images¹, puis complétez le texte sur les fêtes et traditions en France.

	Ce petit garçon fête son Sur son gâteau (couvert d'une crème au beurre, d'amandes et de fruits), ses parents ont allumé 5 parce qu'il a ans. La famille qui ne pouvait pas venir lui aura aussi envoyé des cartes ou des cadeaux. (En France, on ne donne jamais de carte, avec ou sans cadeau, à quelqu'un.) On l'envoie et seulement si on ne peut pas venir lui souhaiter un « » (On envoie de plus en plus souvent des SMS/un texto.) Quand un enfant français perd une dent, il la met sous son oreiller pour que la petite..... lui apporte
	Lorsque les manèges arrivent en ville, on va à la fête On fait des tours de manèges comme les autos tamponneuses ou les montagnes russes. On mange des gaufres, des crêpes, des pommes rouges couvertes de sucre, des sucettes ou de la Le 1er janvier: jour de l'An - On souhaite une « » et une "bonne santé" à sa famille, à ses amis, à ses voisins. On fait un repas de famille. Parfois, on reçoit des "étrennes" (de l'argent ou des petits cadeaux). Pendant tout le mois de janvier, on envoie des cartes de vœux

¹ **Source :** Marie Ponterio, civilisation française. **Lien**
<https://web.cortland.edu/flteach/civ/fetes/fetes.htm>

	à tous ceux qu'on n'a pas vus pour les fêtes. (Les mails ou les textos sont en train de remplacer les cartes.)
	Le 1er dimanche du mois: l'Épiphanie - On tire les rois, c'est à dire qu'on mange une couronne des rois ou une qui contient un petit objet, la(Traditionnellement, la date était le 6 janvier)
	La personne qui la trouve devient le roi ou la reine, met une en papier sur sa tête et couronne son roi ou sa reine (en l'honneur des Roisvenus apporter des cadeaux à l'enfant Jésus) et puis doit l'embrasser. Le roi ou la reine doit alors acheter une autre et inviter ceux présents pour recommencer. Cette fête peut donc durer pendant plusieurs jours.
	Le 2 février: la.....- On mange des Cela porte bonheur de les faire sauter avec de l'or (autrefois, une pièce de monnaie, un louis d'or, mais aujourd'hui, une bague, par exemple) dans la main gauche.
	Le 14 février: la- C'est la fête de l'amour. Les amoureux sortent, vont au restaurant et les jeunes filles reçoivent des fleurs, des chocolats ou des bijoux.: C'est le jour avant le mercredi des Cendres (le 1er jour du Carême = les 40 jours avant Pâques pendant lesquels on ne mangeait pas de viande autrefois.) Dans certaines villes en France comme à Nice ou à La Nouvelle Orléans aux États-Unis, on peut s'amuser au et regarder les chars défilier.

 	La Mi-Carême: Les enfants se et on assiste à un défilé de chars souvent en fleurs (ou en fleurs en papier) avec des fanfares et des majorettes. Au Québec, le dernier char est celui du Bonhomme carnaval mais en France, c'est celui de la reine et de ses deux dauphines qui marque la fin du défilé. Pour s'amuser on lance des serpentins et des confettis. Le On fait ou on dit des blagues. A la fin, on dit "poisson d'avril!" (On peut parfois accrocher discrètement un poisson en papier dans le dos d'une personne.) Le dimanche des Rameaux: Le dimanche avant Pâques, les catholiques vont à l'église avec une petite branche de buis (un arbuste avec de très petites feuilles) ou d'olivier.
	Pâques: les enfants reçoivent des..... en sucre et en chocolat, des cloches, des, des poussins et des lapins en chocolat apportés par les.....qui volent en revenant de Rome. Le lundi de Pâques est aussi un jour férié. C'est une fête d'origine chrétienne pour célébrer la résurrection du Christ. Si beaucoup de familles profitent de ce long weekend pour se retrouver autour d'une table, il n'y a plus de plats traditionnels le jour de Pâques. On servira peut-être un plat qu'on mange moins souvent comme un gigot d'agneau ou un lapin. En Alsace, c'est un lapin qui apporte les chocolats aux enfants, une tradition héritée de sa culture germanique, et dans les jardins, on accroche des œufs peints aux branches des arbustes.
	Le 1er mai: fête du Pendant ce jour férié on s'offre un petit bouquet de muguet. 13 petites fleurs blanches sur un brin portent bonheur. Les syndicats défilent dans les rues. Cette fête date de la Renaissance (16ème siècle) car le roi Charles IX donnait du muguet aux Dames de la cour.
	Le 8 mai: jour férié pour célébrer l'armistice de la deuxième guerre mondiale. Les politiciens et les anciens soldats déposent des au pied du monument aux morts (en général un petit mur assez haut avec les noms des morts) dans chaque ville et village.

	Le 21 juin: fête de la musique - Des musiciens amateurs et professionnels de tout âge, seuls ou en groupes, jouent dans les rues. On peut entendre aussi bien de la classique, du jazz, du blues, du rock, du rap ou du hip hop. Fin juin - début juillet: fête du cinéma pendant trois jours. On achète un "....." dans un cinéma, le 1er jour, et ensuite on peut aller voir beaucoup de pour un prix très bas.
	Le 14 juillet, fête, on célèbre la prise de bastille qui a marqué le commencement de la Ce jour-là, il y a des défilés militaires, desdans les rues.
	Le 11 novembre: jour férié pour célébrer l'armistice de la première guerre mondiale en On dépose des fleurs sur la tombe du soldat inconnu (sous l'Arc de triomphe) et au pied des monuments aux morts.
 	Le 25 décembre: Noël - La veille de Noël, entre 10 h et minuit, on fait un grand repas, appelé le On mange des plats traditionnels comme le foie gras (ou le pâté de foie gras), des fruits de mer (des servies dans leur coquille), de la farcie aux marrons ou des boudins blancs truffés (ou un autre plat selon les familles), du fromage, et en dessert, un gâteau, appelé une de Noël (gâteau roulé avec une crème au beurre). On boit du vin et du En Alsace, les festivités commencent le 6 décembre avec l'arrivée de Saint Nicolas qui récompense les enfants sages. Le méchant Hans Trapp, lui, punit ceux qui ne le sont pas. Dans d'autres régions, il est connu sous le nom de Père Fouettard. Les enfants, selon leur âge, dînent avec leurs parents ou sont couchés dans l'attente de la visite du, habillé tout en rouge et ayant une belle barbe blanche. Ils auront mis au pied du (très souvent naturel) et parfois à côté de la, leurs espérant qu'il descendra par la cheminée pour leur laisser des cadeaux avant de repartir dans son traîneau conduit par des rennes.

Fiche 19 La mode en France

Activité 1: Visionnez la vidéo intitulée «*Fashion Easy French, la mode en France*»¹ puis répondez à la consigne ci-dessous.



Complétez les pointillés avec les mots suivants: Nez – secrets – préférences - fragrance – tablette – hôtel particulier – parfumeurs – promenade – musée – visiteur- célèbres – hommage – élégant – habitudes.

C'est dans un du XVIIIème siècle, au 73 rue du Faubourg Saint-Honoré que se trouve le Musée du Parfum, un lieu où le est à l'honneur. Ce moderne et se développe sur 1200 m2, trois étages et trois séquences. La première séquence remonte le temps jusqu'à l'Antiquité et parle des de Cléopâtre comme de Napoléon. La deuxième est une véritable parmi les senteurs où le peut noter ses sur une La troisième rend aux à travers les parfums les plus et dévoile lesqui se cachent sous la création d'une

¹ Source : <https://www.youtube.com/watch?v=QJxRwhBlQxI>

Activité 2: Visionnez la vidéo intitulée «*Parfums de marque pourquoi sont-ils si cher ?* »¹, puis dites quelles sont les grandes marques françaises pour les parfums, les vêtements, les voitures et autres produits.



Activité 3: Lisez les définitions ci-dessous puis dites de quel vêtement il s'agit ?

- a) Je suis généralement tricotée. Je suis une fine et longue bande qu'on enroule plusieurs fois autour du cou, pour se protéger du froid. (.....).
- b) On me jette sur les épaules quand on a froid, je suis brodé ou tricoté. Je suis une bande large et longue, parfois de forme triangulaire. (.....)
- c) Je suis un large rectangle ou un quart ou un demi-cercle de lainage, et j'accompagne souvent les cavaliers qui me portent sur leurs épaules, dans les contes, ou les histoires anciennes. (.....).
- d) Article de soie, ou de textile synthétique, accessoire de mode, je tiens chaud et je protège le cou ou la tête. (.....)
- e) Vêtement plutôt originaire d'Amérique latine, je couvre le corps, mais je n'ai pas de manches, je peux être tissé ou tricoté, je suis souvent de couleurs vives. (.....)
- f) Je suis une coiffe de laine ou de tissu synthétique qui protège les oreilles et le crâne du froid et du vent. Je suis utilisé par les skieurs. (.....)

¹ Source : <https://www.youtube.com/watch?v=Zcear2xAB74>

- g)** Généralement, je suis élégant, en forme de longue veste chaude, j'ai un tissage épais en laine et soie ou en fourrure. J'offre une bonne protection au vent. (.....)
- h)** Vêtement matelassé, chaud, mi-long, couvrant le tronc et les bras. (.....)
- i)** Vêtement long, complètement étanche pour protéger de la pluie. (.....)
- j)** Vêtement léger de toile, j'offre une excellente protection face au vent. (.....)
- k)** Attenant à un manteau, un imperméable, une cape, je protège la tête, et je peux être amovible ou fixée au-dessus du col pour protéger du froid ou de la pluie. (.....)

Fiche 20 La vie culturelle en France (cinéma, télévision, musique, presse)

Activité 1: Complétez le texte par les mots suivants :

« Billets, décentralisation, musées, respect, marchandise/produits commerciaux, festivals, théâtre, maisons, identité, cinéma, culture »

Texte :

Le ministère de la culture a joué un rôle actif en créant des, desde la, en organisant des expositions, des de musique, de cinéma et de, permettant ainsi une de la vie culturelle en province même si Paris continue à en être la capitale. La définition d'une "bonne culture générale" a aussi changé et s'est élargie pour inclure d'autres domaines comme entre autres, les sciences et le cinéma. L'intérêt des trois quarts des Français pour la culture se manifeste sous beaucoup de formes, par exemple à la télé, par des émissions littéraires et sur l'histoire. Aux informations télévisées, les journalistes terminent souvent le journal en annonçant la sortie d'un nouveau film, la remise d'un prix littéraire etc. Si on continue à montrer beaucoup de pour les intellectuels, l'art s'est popularisé car l'importance de l'art est visible partout, sur les anciens..... de banque, dans la rue, sur des t-shirts qui reproduisent des tableaux, dans les publicités avec des jeux de mots qui jouent avec la langue et qui est avec la littérature, étroitement liée à l' nationale des Français. Lors des négociations du Gatt, aucun autre pays n'a montré avec autant de passion son désir de préserver sa langue et son..... de "l'invasion culturelle américaine" en demandant "l'exception culturelle" pour que l'audiovisuel ne soit pas considéré comme desmais aussi de l'art.

Activité 2: Visionnez la vidéo intitulée «*Actu plus, l'histoire des journaux français* »¹, puis complétez les pointillés par l'un des mots suivants :

« Chapeau, reportage, scoop, tirage, interview, rubrique, Une, dépêche, faits-divers, souce »



- a) On appelle le le nombre d'exemplaires imprimés.
- b) Une est un ensemble d'articles sur un même thème.
- c) L'information provenant d'une agence de presse est une
- d) Le est un texte court synthétisant l'essentiel du contenu de l'article qui suit.
- e) Les sont les événements du jour (crimes, accidents...) sans lien entre eux.
- f) Une information exclusivement détenue par un journal est un
- g) La est l'origine de l'information (personne, article, livre...).
- h) La est la première page d'un quotidien.
- i) L'enquête sur le terrain donnant lieu à un article est le
- j) est le compte-rendu mentionnant les questions du journaliste et les réponses de la personne interrogée.

¹ Source : https://www.youtube.com/watch?v=mY_KgugtCS4

Références

1. BRUEZIERE, M (1970) « Littérature et civilisation ». In *Le Français dans le Monde*, n°77, décembre 1970.
2. CAMELLERI C., COHEN-EMERIQUE M., (1989). *Chocs des cultures. Concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris : L'Harmattan
3. Cours culture et civilisation, (2020). p 12 **Lien :**
<https://fac.umc.edu.dz/fll/images/cours/Culture%20ET%20CIVILISATION%20%201%20ERE%20ZEGHNOUF%20CHAFIK.pdf>
4. NOVARA, A. (1086). *Cultura : Cicéron et l'origine de la métaphore latine*, Bulletin de l'association Guillaume Budé.
5. REBOULLET, A (1973). *L'enseignement de la civilisation française*, Paris : Hachette
6. ROBIN, A. (2022). Fiche thématique. Les origines de la langue française. **Source :**
https://www.prieure-ronsard.fr/wp-content/uploads/2022/04/langue_francaise_c4.pdf
7. ROCHER, G., (1969), *Introduction à la sociologie générale*, Tome 1, Montréal, Hurtubise.

Sitographie

- Marie Ponterio, civilisation française:
<https://web.cortland.edu/flteach/civ/symbol/symbol.htm>
- Marie Ponterio, civilisation française.
<https://web.cortland.edu/flteach/civ/cuisin/cuisin.htm>
- Marie Ponterio, civilisation française.
<https://web.cortland.edu/flteach/civ/fetes/fetes.htm>
- Florian Ravaux Lien : <https://fr.berlin-translate.de/les-habitudes-alimentaires-francaises/>
- <https://www.elysee.fr/la-presidence/la-constitution-de-la-cinquieme-republique>
- https://fr.vikidia.org/wiki/Histoire_de_la_langue_fran%C3%A7aise
- https://fr.vikidia.org/wiki/Langues_r%C3%A9gionales_de_France
- <http://www.rdvartsculinaires.com/lart-de-recevoir-lecon-1-le-dressage-de-la-table/>
- <https://lettrespuc.wordpress.com/cuisine/lhistoire/>

- <https://lettrespuc.wordpress.com/cuisine/les-repas-en-france/>
- <https://www.skyscanner.fr/actualites/top-10-des-meilleures-specialites-francaises>
- https://www.france-hotel-guide.com/fr/blog/patisseries-francaises/#google_vignette
- <https://www.youtube.com/watch?v=DqGtIUbRysM>
- <https://www.youtube.com/watch?v=Vgc43HztnLE>
- <https://franpress.blogspot.com/2018/08/les-zones-climatiques-en-france.html>
- https://vodinfo.tv5monde.com/upload/2022/10/Changement_climatique_IONF_prepare_la_foret_de_demain.mp4
- <https://www.campusfrance.org/fr/meteo#:~:text=Dans%20l'ensemble%2C%20la%20France,les%20r%C3%A9gions%20sont%20assez%20importantes>
- <https://www.youtube.com/watch?v=QRA88e8xY90>
- https://www.youtube.com/watch?v=fx50d_aqaUo
- https://www.youtube.com/watch?v=Fyxzae_toGM
- <https://www.youtube.com/watch?v=IGAOnHbULZQ>
- <https://www.youtube.com/watch?v=c7A5vq7M9Z0>
- https://www.francetvinfo.fr/culture/patrimoine/histoire/mai-68-a-t-il-change-la-france_2669690.html
- <https://www.youtube.com/watch?v=fRTvLIBLMYE>
- <https://www.youtube.com/watch?v=RSwHSq2OB2I>
- <https://www.youtube.com/watch?v=QJxRwhBlQxI>
- <https://www.youtube.com/watch?v=Zcear2xAB74>
- https://www.youtube.com/watch?v=mY_KgugtCS4